

Alimentation
Couche-Tard

Notice annuelle 2024



25 juin 2024
(pour l'exercice terminé
le 28 avril 2024)



CIRCLE K



Notice annuelle

Fondée en 1980, Alimentation Couche-Tard inc. (la « Société ») est un chef de file de l'industrie du commerce de l'accommodation et compte plus de 16 700 magasins et environ 149 000 personnes au sein de son réseau à l'échelle mondiale.

Nous sommes une entreprise canadienne régie par la Loi sur les sociétés par actions (Québec). Nos actions sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole ATD. En date du 28 avril 2024, notre capitalisation boursière totalisait environ 74 milliard \$ CA.

Les facteurs de risque sont décrits à partir de la page 43 de notre rapport de gestion annuel et sont intégrés par renvoi dans les présentes. Notre rapport annuel et notre rapport de gestion 2024 sont accessibles sur notre site Web (corpo.couche-tard.com) et sur SEDAR+ (sedarplus.ca).

Contenu

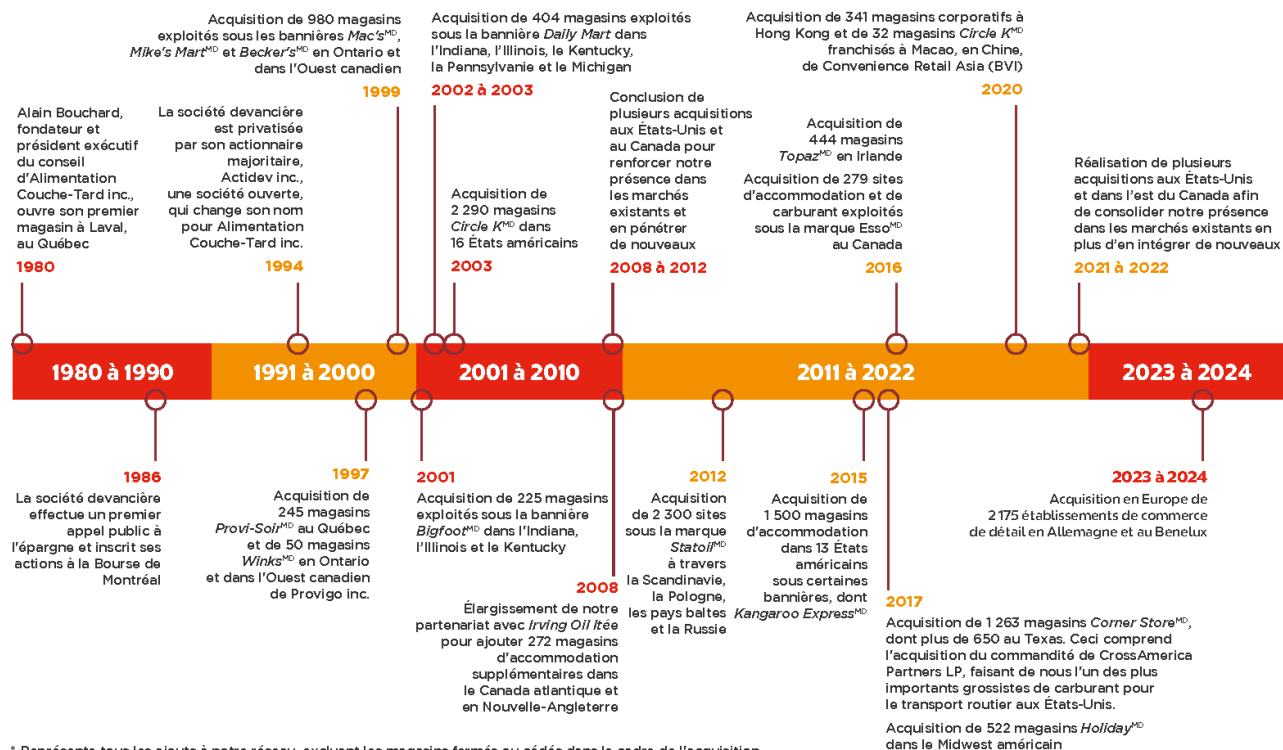
- 4 À propos de nos activités
- 11 Trois secteurs d'activité
- 14 Notre réseau de magasins
- 20 Notre structure
- 21 Développement général de l'activité
- 25 Structure du capital
- 29 Gouvernance
- 42 Annexes

Où trouver plus d'information

Plus d'information au sujet, notamment, de la rémunération des administrateurs et dirigeants et des prêts accordés à ceux-ci, des principaux porteurs de titres de Couche-Tard et des titres de celle-ci dont l'émission aux termes de régimes de rémunération fondés sur des titres de capitaux propres est autorisée, est présentée dans notre circulaire de sollicitation de procurations. Notre rapport annuel 2024, qui contient nos états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 28 avril 2024 et notre rapport de gestion, présente de l'information financière additionnelle.

Ces documents et des renseignements supplémentaires à propos d'Alimentation Couche Tard inc. sont tous accessibles sur notre site Web (corpo.couche-tard.com) et sur SEDAR+ (sedarplus.ca).

Une histoire d'entrepreneuriat et de croissance



Déclarations prospectives

La présente notice annuelle comprend certaines « déclarations prospectives » au sens des lois en valeurs mobilières au Canada. Toute déclaration contenue dans la présente notice annuelle qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Dans la présente notice annuelle, les verbes « croire », « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « présumer » ainsi que d'autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Il est important de noter que les déclarations prospectives faites dans cette notice annuelle décrivent nos prévisions en date du 25 juin 2024 et ne donnent aucune garantie quant à la performance future de Couche-Tard ou de son secteur d'activité, et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte que les perspectives, les résultats réels ou la performance de Couche-Tard ou ceux de son secteur d'activité soient significativement différents des résultats ou de la performance futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations. Nos résultats réels peuvent différer de façon importante des projections ou attentes que nous avons formulées si des risques connus ou inconnus affectent nos activités ou si nos estimations ou nos hypothèses se révèlent inexactes. Une variation touchant une hypothèse peut également avoir des incidences sur d'autres hypothèses interreliées, ce qui peut amplifier ou diluer l'effet de cette variation. Les hypothèses telles que l'objectif de synergies sont basées sur notre analyse comparative des structures organisationnelles et du niveau actuel des dépenses dans l'ensemble du réseau de Couche-Tard, ainsi que sur la capacité de Couche-Tard à combler l'écart, le cas échéant, et l'évaluation par Couche-Tard des contrats actuels dans les zones géographiques d'exploitation et comment Couche-Tard s'attend à pouvoir renégocier ces contrats pour tirer parti de notre pouvoir d'achat accru. De plus, notre objectif de synergies suppose que nous serons en mesure d'établir et de maintenir un processus efficace de partage des meilleurs pratiques à travers notre réseau. Enfin, notre objectif est également basé sur notre capacité à intégrer les activités acquises. Un changement important dans ces faits et hypothèses pourrait avoir un impact significatif sur notre estimation des synergies ainsi que sur le calendrier de mise en œuvre de nos différentes initiatives. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives; le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur nos activités des transactions ou des éléments spéciaux annoncés ou survenant après ces divulgations. Par exemple, elles ne tiennent pas compte de l'incidence des ventes d'actifs, des monétisations, des fusions, des acquisitions, des autres regroupements d'entreprises ou transactions, des réductions de valeur d'actifs, des conflits militaires en cours, ni des autres frais annoncés ou survenus après les déclarations prospectives.

À moins que nous y soyons tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, nous nions toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Les risques et incertitudes qui précèdent comprennent ceux qui sont énumérés sous la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel 2024, ainsi que les autres risques détaillés de temps à autre dans les rapports déposés par Couche-Tard auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada.

DANS CE DOCUMENT

- les termes « nous », « notre », « nos », « Couche-Tard » et « Société » font référence à Alimentation Couche-Tard inc. et à ses filiales en propriété exclusive
- les termes « notice annuelle » et « ce document » désignent la présente notice annuelle.

À moins d'indication contraire, l'information est présentée en date du 28 avril 2024, soit le dernier jour de notre dernier exercice écoulé.

Siège social :
Alimentation Couche-Tard Inc.
4204 Industriel Boulevard
Laval, Québec H7L 0E3
Canada

À propos de nos activités

Couche-Tard veut devenir la destination préférée pour l'achat de marchandises et pour la mobilité à travers le monde. Notre mission est de rendre la vie de nos clients un peu plus facile chaque jour. Dans cette optique, nous leur offrons un service rapide et chaleureux et leur proposons des produits d'alimentation frais, des boissons chaudes et froides, des services de lave-auto et d'autres produits et services de haute qualité, notamment du carburant pour le transport routier et des bornes de recharge pour véhicules électriques, qui sauront répondre à leurs besoins et leur procurer une satisfaction encore plus grande, et ce, dans un environnement propre, accueillant et convivial. Fidèles à notre culture d'accorder la priorité aux activités, nous sommes guidés par nos valeurs et plaçons nos clients et nos gens au cœur de nos décisions. Notre succès tient principalement à notre discipline financière, à l'accent que nous mettons sur les actions locales et à notre rayonnement mondial.

Nous sommes une organisation axée sur le client qui souscrit à la discipline financière. Nous tirons parti de notre rayonnement mondial et de notre expérience locale pour parfaire notre expertise opérationnelle et nous ne cessons d'investir dans notre personnel et dans nos magasins.

Réseau mondial

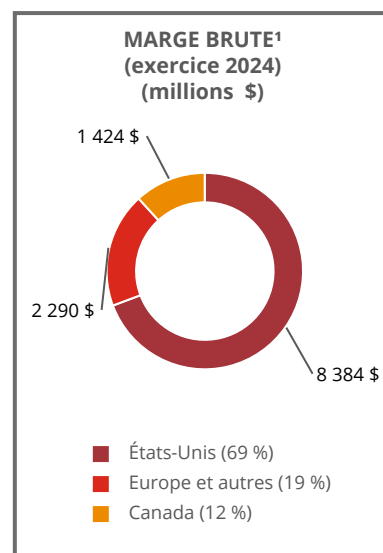
Notre réseau de magasins compte plus de 16 700 emplacements répartis dans trois marchés :

AMÉRIQUE DU NORD (page 15)	EUROPE ET AUTRES (page 18)	À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE (page 19)	REVENUS (exercice 2024) (millions \$)												
<p>Nous sommes :</p> <ul style="list-style-type: none"> le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation l'un des plus importants exploitants indépendants de magasins d'accommodation aux États-Unis en fonction du nombre de magasins détenus et exploités par la Société. 	<p>Nous sommes un chef de file de la vente au détail au niveau de l'accommodation et de la mobilité dans les pays scandinaves (Norvège, Suède et Danemark), dans les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie), en Belgique ainsi qu'en Irlande et nous avons une forte présence au Luxembourg, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Pologne.</p> <p>Nous exploitons un réseau de magasins d'accommodation exploités par la Société à Hong Kong.</p>	<p>Près de 2 200 magasins répartis dans 16 autres pays et territoires exercent aussi leurs activités sous la marque de commerce Circle K en vertu de contrats de licence.</p>	<table border="1"> <caption>REVENUS (exercice 2024) (millions \$)</caption> <thead> <tr> <th>Région</th> <th>Pourcentage</th> <th>Montant (\$)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>États-Unis</td> <td>63 %</td> <td>43 911</td> </tr> <tr> <td>Europe et autres</td> <td>25 %</td> <td>16 955</td> </tr> <tr> <td>Canada</td> <td>12 %</td> <td>8 398</td> </tr> </tbody> </table>	Région	Pourcentage	Montant (\$)	États-Unis	63 %	43 911	Europe et autres	25 %	16 955	Canada	12 %	8 398
Région	Pourcentage	Montant (\$)													
États-Unis	63 %	43 911													
Europe et autres	25 %	16 955													
Canada	12 %	8 398													

En date du 28 avril 2024, environ 149 000 personnes travaillaient au sein de notre réseau :

- 99 000 dans notre réseau de magasins et à nos centres de services en Amérique du Nord
- 46 000 dans notre réseau de magasins, à nos terminaux et à nos centres de services en Europe
- 4 000 dans notre réseau de magasins et à nos centres de services en Asie

En Scandinavie, l'affiliation syndicale est particulièrement répandue dans le secteur du soutien opérationnel. Environ 90 % de nos employés de première ligne au Danemark, 2,8 % de nos employés en Norvège et 100 % de nos employés en Suède sont affiliés à un syndicat.



¹ Pour des renseignements complémentaires au sujet des mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS®, veuillez vous reporter à la section intitulée « Annexe B – Mesures non conformes aux normes comptables IFRS ».

Trois secteurs d'activité

Nous avons trois sources principales de revenus : marchandises et services, carburant pour le transport routier et autres.

MARCHANDISES ET SERVICES

(page 11)

Nous vendons un large éventail de marchandises et de services en magasin qui visent à répondre aux besoins en matière d'accommodation de nos clients.

Nous vendons également, en gros, des marchandises et des produits à certains exploitants indépendants et franchisés.

CARBURANT POUR LE TRANSPORT ROUTIER

(page 13)

Nous vendons au détail du carburant pour le transport routier dans des sites à service complet et des sites automatisés.

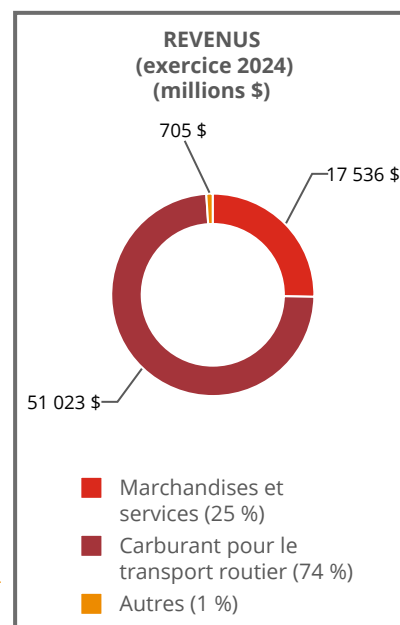
À titre de grossiste, nous achetons et vendons du carburant pour le transport routier à certains exploitants de magasins indépendants et effectuons la vente en gros de carburant pour le transport routier, autre qu'au détail, à des clients qui ont leurs propres installations de stockage.

AUTRES

(page 14)

Nous vendons de l'énergie stationnaire et du carburant pour le secteur de l'aviation.

Nous touchons également des redevances de loyers tirés des contrats de location-exploitation pour certains terrains et bâtisses dont nous sommes propriétaires, ainsi que les revenus de la location de voitures.



Forces qui nous distinguent

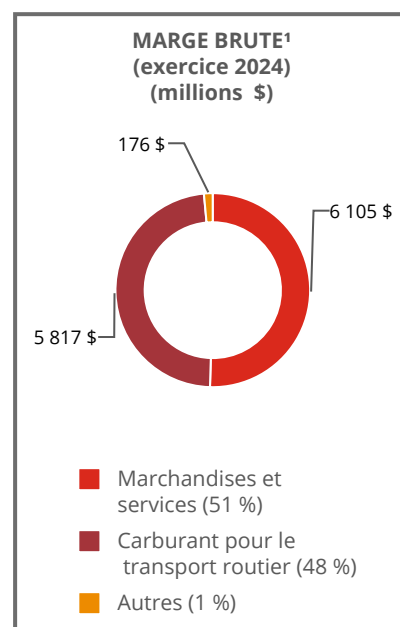
Réseau de magasins diversifiés et concurrentiels

Nous avons un réseau de plus de 16 700 magasins à l'échelle mondiale, y compris un réseau regroupant plus de 7 100 magasins aux États-Unis, ce qui fait de nous le deuxième joueur en importance dans ce pays. La diversité géographique de notre empreinte réduit nos risques face aux conditions de marché locales et/ou régionales défavorables, notamment les fluctuations du prix du carburant pour le transport routier.

Nous faisons concurrence à de nombreux détaillants indépendants, locaux, régionaux et nationaux, y compris des chaînes d'épicerie et des supermarchés, d'autres chaînes de magasins d'accommodation, des mini-dépanneurs intégrés aux stations-service de grandes sociétés pétrolières, des pharmacies de même que des restaurants à service rapide et des magasins à un dollar. Nous surveillons constamment nos concurrents, les tendances du marché et nos parts de marché et sommes bien placés pour réagir rapidement afin de conserver notre positionnement concurrentiel.

Nous développons des réseaux de magasins dans les zones géographiques où nous exerçons nos activités et cherchons à étendre notre présence géographique. Ce faisant, nous étudions chaque marché, peaufinons notre stratégie de localisation et gérons soigneusement la fermeture des magasins dont le rendement est insatisfaisant. Nous choisissons soigneusement l'emplacement de nos magasins et investissons des ressources considérables dans cette démarche afin de maximiser la visibilité et l'achalandage de ceux-ci, ce qui rend l'accès à nos marchés plus difficile pour de nouveaux concurrents. Nous sommes propriétaires d'environ 5 700 terrains et 7 100 bâtisses, ce qui nous donne une grande souplesse pour nos activités courantes.

Notre offre de produits de marque privée, les investissements que nous effectuons dans la technologie et l'innovation ainsi que l'attention que nous accordons au service à la clientèle nous procurent également un avantage concurrentiel.



¹ Pour des renseignements complémentaires au sujet des mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS, veuillez vous reporter à la section intitulée « Annexe B – Mesures non conformes aux normes comptables IFRS ».

Accent mis sur les marges plus élevées

Nous avons réussi à proposer une offre de marchandises et de services en magasin alléchante, qui nous permet de générer des marges plus élevées que celles rattachées aux ventes de carburant pour le transport routier. Nous lançons une gamme d'aliments préparés dans l'ensemble de notre réseau en Amérique du Nord et enrichissons notre offre alimentaire en Europe en plus de miser sur l'expansion de nos activités liées aux lave-autos là où nos emplacements le permettent afin de mieux rehausser nos marges bénéficiaires et de faire en sorte que nos magasins puissent se démarquer de ceux de la concurrence. Pour l'exercice 2024, les marchandises et services ont représenté 51 % de notre marge brute¹, tandis que le carburant pour le transport routier a représenté 48 % de celle-ci, ce qui démontre un bon équilibre entre nos deux principaux secteurs d'activité.

NOS FORCES
RÉSEAU DE MAGASINS
DIVERSIFIÉS ET
CONCURRENTIELS

ACCENT MIS SUR LES
MARGES PLUS ÉLEVÉES

Structure de gestion décentralisée

Nous sommes d'avis que notre agilité organisationnelle nous distingue de nos concurrents et que notre culture entrepreneuriale représente l'une de nos plus grandes forces. Nous gérons la plupart de nos activités et notre main-d'œuvre au moyen d'une structure décentralisée avec l'appui et l'encadrement de plusieurs équipes mondiales clés. Cette structure permet d'accélérer la prise de décision, de répondre à la demande locale de produits et de services particuliers et d'optimiser les frais généraux.

STRUCTURE DE GESTION
DÉCENTRALISÉE

Chaque magasin est exploité comme un centre de profits distinct, et les gérants de magasin sont responsables de l'atteinte de leurs objectifs opérationnels et financiers. Nous soutenons nos gérants de magasin à l'aide d'une solide équipe de direction chevronnée et des ressources en capital adéquates qui, à notre avis, leur procurent un avantage concurrentiel important par rapport aux exploitants à magasin unique et aux plus petites chaînes.

ENGAGEMENT ENVERS
L'EXCELLENCE
OPÉRATIONNELLE

Notre processus rigoureux de mesure du rendement et d'analyse comparative fait en sorte que les meilleures pratiques sont appliquées dans l'ensemble du réseau. Nous pouvons ainsi fournir une rétroaction efficace et opportune aux gestionnaires, et ce, à tous les niveaux.

INVESTISSEMENT DANS
L'INNOVATION ET LA
TECHNOLOGIE

Engagement envers l'excellence opérationnelle

Avec un chiffre d'affaires de plus de 69 milliards \$ pour l'exercice 2024 et plus de 40 ans d'expérience dans l'exploitation de magasins d'accommodation et de stations-service, notre taille et notre envergure nous ont permis de développer des efficacités opérationnelles qui procurent un avantage concurrentiel, particulièrement en matière de commercialisation et d'approvisionnement. Nous modernisons continuellement nos magasins et adaptons nos stratégies de commercialisation pour répondre aux besoins et aux demandes de nos clients dans les marchés que nous exploitons.

ÉQUIPE DE DIRECTION
CHEVRONNÉE ET MOTIVÉE

Notre engagement envers l'excellence opérationnelle est reflété dans l'ensemble de la chaîne de livraison de produits, allant du choix de l'emplacement des magasins à l'élaboration de leur concept, en passant par l'approvisionnement et la distribution des produits, la mise en marché et le marketing et, en fin de compte, la vente de produits à nos clients. Ce processus est soutenu par le personnel de gestion et de magasin bien formé et expérimenté dont l'attention est dirigée vers l'optimisation du rendement des magasins et la maximisation de la satisfaction de la clientèle.

GÉNÉRATION DE FLUX DE
TRÉSORERIE IMPORTANTS
ET RÉPARTITION
RIGoureuse DU CAPITAL

Investissement dans l'innovation et la technologie

Nous investissons dans l'innovation et exploitons la technologie à toutes les étapes de nos opérations. Nos opérations de vente au détail et de vente de carburant sont assurées par un ensemble complexe de systèmes de vente au détail, de vente de carburant et d'arrière-guichet. Nous utilisons l'automatisation des processus robotiques et l'intelligence artificielle dans nos magasins et l'arrière-guichet afin de réduire les coûts et d'améliorer l'efficacité de l'exploitation. Nous investissons dans nos capacités d'analyse de données afin de mieux comprendre le comportement de nos clients, de prédire la demande et d'optimiser l'établissement des prix, l'assortiment et les promotions dans le but d'accroître l'achalandage et la taille du panier. À titre d'exemple, notre laboratoire d'innovation en commerce au détail à l'École Bensadoun de commerce au détail en partenariat avec l'Université McGill se veut un terrain d'essai en temps réel de technologies novatrices et « sans friction » qui visent à répondre aux futurs défis du secteur du commerce au détail.

MARQUES
DE PREMIER PLAN

¹ Pour des renseignements complémentaires au sujet des mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS, veuillez vous reporter à la section intitulée « Annexe B – Mesures non conformes aux normes comptables IFRS ».

L'emploi de la technologie nous permet d'effectuer une analyse approfondie des achats et ventes de produits. L'information obtenue nous permet de peaufiner constamment nos stratégies d'approvisionnement et de travailler en collaboration avec nos fournisseurs afin d'optimiser notre offre, d'adapter notre mise en marché et de personnaliser notre espace d'étalage. À mesure que s'accroît notre volume des ventes, nous estimons pouvoir obtenir de meilleures conditions d'achat auprès de nos fournisseurs.

Nous déployons autant d'efforts en matière de technologie afin d'en tirer profit pour susciter l'engagement des clients et des employés et les séduire de diverses façons nouvelles et plus personnalisées. Cette approche repose sur notre mission qui consiste à rendre la vie de nos clients un peu plus facile chaque jour : nous avons pour objectif d'accroître le nombre de visites et d'offrir une expérience client sans encombre. Voici quelques exemples des mesures que nous prenons pour y parvenir : l'abonnement à nos services de lave-auto, nos programmes de fidélisation, nos investissements dans les technologies de paiement sans contact et intégrées aux applications mobiles sans compter les différentes options offertes aux clients pour commander leurs produits, dont la livraison à domicile, la cueillette en bordure de magasin et notre programme « cliquer et collecter ».

Équipe de direction chevronnée et motivée

Nos membres fondateurs et notre équipe de direction travaillent ensemble depuis plusieurs années et ont acquis un savoir-faire étendu dans l'exploitation de magasins d'accommodation. Nous avons réalisé notre toute première acquisition en 1997 et, depuis, les acquisitions se sont enchaînées. L'aptitude de la direction à intégrer ces magasins dans le réseau existant est un facteur important de notre succès.

Bon nombre des membres de l'équipe de direction ont été promus à leur poste après avoir travaillé avec nous pendant plusieurs années et assumé des responsabilités croissantes, alors que d'autres se sont joints à Couche-Tard suivant l'acquisition de leur entreprise et ont apporté des compétences complémentaires.

À l'exercice 2020, nous avons établi une nouvelle structure de haute direction afin de mieux équilibrer stratégiquement les rôles fonctionnels et opérationnels. Cette nouvelle structure est conforme à notre stratégie d'affaires et permet de définir clairement les rôles et responsabilités, de donner des pouvoirs aux individus et de faciliter la prise de décision.

Génération de flux de trésorerie importants et répartition rigoureuse du capital

Nous avons su invariablement générer d'importants flux de trésorerie disponibles grâce à nos activités et avons fait preuve de rigueur dans la répartition de notre capital au fil des ans. Le ratio d'endettement¹ de 2,21x à la fin de l'exercice 2024 témoigne d'un bilan sain. Cette forte capacité à générer des flux de trésorerie discrétionnaires nous permet de réinvestir dans nos activités, de verser des dividendes à nos actionnaires, d'élargir notre réseau au moyen d'acquisitions et de racheter des actions. Nos forts indicateurs en matière de rendement des capitaux propres (« **RCP** ») et de rendement des capitaux investis (« **RCI** ») traduisent notre répartition rigoureuse du capital.

¹ Pour des renseignements complémentaires au sujet des mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS, veuillez vous reporter à la section intitulée « Annexe B – Mesures non conformes aux normes comptables IFRS ».

Marques de premier plan

En septembre 2015, nous avons annoncé le lancement d'une nouvelle marque mondiale, Circle K^{MD}, afin de regrouper les marques de commerce Circle K^{MD}, Statoil^{MD}, Holiday^{MD} et Mac's^{MD} pour les magasins et les stations-service au Canada, aux États-Unis, en Norvège, en Suède, au Danemark, en Estonie, en Lettonie, en Lituanie, en Irlande et en Pologne. Nous croyons que ce regroupement, réalisé au début de l'exercice 2020, a permis d'accroître la notoriété de la marque Circle K auprès des clients et de renforcer notre culture d'excellence opérationnelle. L'ensemble des stations de carburant automatisées en Europe continueront d'être exploitées sous la marque de commerce Ingo^{MD}, et nous avons conservé notre marque originale, Couche-Tard^{MD}, dans la province de Québec, au Canada. Nous avons récemment fait notre entrée en Belgique, en Allemagne, au Luxembourg et aux Pays-Bas, où nous détenons un permis d'exploitation nous autorisant à exercer nos activités sous la bannière TotalEnergies en attendant que tous les sites soient convertis et arborent la bannière Circle K.

Nous avons obtenu ou demandé l'enregistrement d'une variété de noms commerciaux, de marques de service et de marques de commerce qui ont une valeur importante dans le cadre de nos activités et constituent des facteurs importants de la commercialisation de Couche-Tard et de nos magasins d'accommodation. Nous avons pour politique d'enregistrer ou de protéger autrement nos immobilisations incorporelles dans les territoires où nous exerçons des activités.

Protection de la sécurité de l'information

Nous travaillons avec diligence pour protéger nos systèmes d'information de gestion et d'autres systèmes d'information contre les atteintes à la sécurité des données, y compris les atteintes à la cybersécurité. Avec le concours d'équipes chargées de la sécurité de l'information et des risques liés à l'information, lesquelles regroupent des membres de la direction et des employés à temps plein, auxquels s'ajoutent des partenaires indépendants, la Société utilise une approche fondée sur les risques pour atténuer les risques liés à la sécurité de l'information. Au cours des exercices 2022, 2023 et 2024, la Société a tenu au profit de tous ses employés des séances de sensibilisation à la sécurité de l'information, et organisé des exercices de simulation d'hameçonnage en continu. Nous avons mis en place des systèmes de prévention et de détection qui font l'objet d'une surveillance constante par un partenaire indépendant spécialisé. Toutes ces mesures ont pour but de nous permettre de déceler des événements qui posent des risques et d'enquêter sur ceux-ci et, au besoin, d'intervenir ou de prendre des mesures de rétablissement.

Les systèmes d'information de la Société contiennent des renseignements personnels de clients, de titulaires de cartes et d'employés. La Société est assujettie à diverses lois concernant la protection des renseignements personnels de ses clients, de ses titulaires de cartes et de ses employés et a adopté une *Politique relative à la protection de la vie privée* qui énonce des lignes directrices sur la protection des renseignements personnels.

Nos efforts en matière de développement durable – Enjeux liés à l'environnement, à la responsabilité sociale et à la gouvernance (ESG)

Le développement durable, au centre de l'attention de notre entreprise

En 2022, nous avons défini les quatre valeurs qui guident notre façon d'agir : Une équipe, Faire ce qui est bien, Prendre ses responsabilités et Jouer pour gagner. Notre rapport sur le développement durable de 2023 a exploré comment nous, en tant que détaillant du commerce de l'accommodation et de la mobilité, reconnaissons notre part de responsabilité dans cet enjeu et la responsabilité qui nous incombe de faire partie de la solution pour créer un avenir meilleur et plus durable. Dans le rapport sur le développement durable de cette année, nous expliquons comment nous reconnaissons pleinement la responsabilité que nous avons de faire partie de la solution pour un avenir plus durable et de jouer un rôle clé au sein de nos collectivités. Nous reconnaissons également que le respect des normes en matière de développement durable s'inscrit de plus en plus comme un impératif pour exploiter une entreprise, et que c'est bon pour les affaires.

Nous nous réinventons constamment pour répondre aux besoins de nos clients, créer des milieux de travail inclusifs et sécuritaires pour nos gens, réduire notre empreinte environnementale et être un partenaire de confiance dans les collectivités où nous exerçons nos activités.

En nous appuyant sur le cadre défini en mai 2021, nous continuons de placer le développement durable au centre de l'attention de notre entreprise dans nos activités courantes et poursuivons notre engagement à obtenir des résultats concrets, à la lumière de la perspective des parties prenantes, des conversations tenues avec les investisseurs et des entretiens avec des chefs d'entreprise. Nos priorités, nos cibles et nos ambitions en matière de développement durable s'inscrivent dans les objectifs de développement durable des Nations Unies et contribuent à l'atteinte de ceux-ci.

Nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux dans cinq domaines d'intervention où nous croyons que nous pouvons vraiment faire une différence : le carburant, l'énergie, l'emballage et les déchets, la sécurité au travail ainsi que la diversité et l'inclusion. À mesure que nous progressons dans notre parcours de développement durable, nous nous adaptons aussi aux tendances

Notre marque mondiale :



Parmi nos autres marques figurent :

- Couche-Tard^{MD}
- Circle K^{MD}
- Mac's^{MD}
- Holiday^{MD}
- Ingo^{MD}

Ces marques bénéficient d'une réputation établie au chapitre de l'accommodation et de l'excellence en matière de sélection et de valeur des produits, qui contribuent, selon nous, à distinguer nos magasins de ceux de nos concurrents.

émergentes en matière d'ESG, aux obligations d'information et aux attentes de plus en plus grandes des parties prenantes. Ce faisant, nous reconnaissons que notre parcours de développement durable ne peut emprunter un modèle statique; il doit évoluer de façon dynamique et s'adapter aux nouvelles conditions. Nous demeurons toutefois persuadés que nos cinq priorités sont celles qui s'imposent pour nous aider à intégrer le développement durable à tous les aspects de notre entreprise.

Vous pouvez en apprendre davantage sur nos initiatives en matière de développement durable dans notre rapport sur le développement durable accessible sur notre site Web (corpo.couche-tard.com).

Respect de l'environnement

À titre de détaillant responsable, nous veillons à respecter les exigences et les lois environnementales locales tout en réduisant proactivement notre empreinte lorsque c'est possible de le faire, y compris celles qui régissent ce qui suit :

- l'entreposage, le transport et la vente de carburant
- la contamination du sol sur les sites, y compris la réhabilitation
- les émissions atmosphériques et les rejets de substances dans l'eau
- les mélanges à haute teneur en carburant renouvelable et l'établissement d'objectifs ambitieux à atteindre
- les mesures prises pour devenir un chef de file parmi les détaillants de bornes de recharge rapide pour les véhicules électriques
- l'examen des possibilités d'affaires sur le plan des futures solutions de recharge en matière de carburants carboneutres qui permettront de continuer à assurer le fonctionnement de nos infrastructures
- la manipulation et l'élimination des substances dangereuses
- l'utilisation de systèmes de récupération de la vapeur pour récupérer la vapeur de carburant en provenance des stations-services et des terminaux
- la réhabilitation des sites contaminés
- l'emballage et la gestion de déchets non dangereux.

Aux États-Unis, nous participons à des fonds en fiducie pour les sociétés qui exploitent des installations de carburant dans tous les États où nous exerçons des activités (sauf les États où de tels fonds n'ont pas été établis : Alaska, Californie, Floride, Iowa, Maryland, New York, Oregon, Texas, Washington, Virginie-Occidentale et Wisconsin). Ces fonds paient une partie des frais de nettoyage de certains dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements de carburant pour le transport routier après le paiement d'une franchise (qui varie selon les États).

Le montant de la couverture d'assurance varie selon les États; les fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs de carburant et/ou par des taxes sur le carburant de chacun des États. Nous payons les frais d'enregistrement annuel et remettons les taxes de vente à chacun des États participants, comme il est requis.

Afin de limiter les émissions de carbone provenant de sources d'énergie fossile, qui contribuent à l'augmentation de la concentration de CO₂ dans notre atmosphère, toutes nos unités d'exploitation européennes mélangent des éléments de carburant renouvelable conformément aux exigences de l'Union européenne relativement aux carburants renouvelables et à la législation nationale. Dans certains pays, des carburants représentant une carboneutralité du puits à la roue nette allant jusqu'à 92 % sont offerts, principalement aux clients commerciaux (B2B) et des mélanges à haute teneur en carburant renouvelable sont offerts aux clients dans le secteur de la vente au détail (B2C). Dans certains marchés, Circle K offre à tous ses clients un mélange pouvant être constitué de plus de 40 % d'éléments de carburant renouvelable, ce qui, au total, entraîne une réduction de plus de 30 % des émissions nettes de carbone par rapport aux produits composés de combustibles fossiles, calculée du puits à la roue.

En Europe, des représentants de la Société agissent également pour le compte d'organisations sectorielles en étant membres de comités nationaux et internationaux sur les spécifications des carburants. La Société garantit que le carburant fourni aux clients à la pompe sera toujours conforme à toutes les exigences internationales et nationales en matière de qualité et d'environnement.

Nous respectons les directives locales en prévoyant des exigences dans nos contrats d'approvisionnement en marchandises et en carburant.

Nous pourrions être tenus légalement responsables de l'assainissement de sites actuels ou antérieurs contaminés, que nous ayons été au courant ou non de la contamination ou que nous en soyons responsables ou non. Nous jouons un rôle proactif dans la recherche de moyens permettant de réduire les répercussions de nos activités sur l'environnement et adoptons des processus appropriés en plus de surveiller régulièrement l'intégrité de l'ensemble des installations et équipements de carburant.

Gestion du capital humain

Notre communauté mondiale de gens est au cœur de nos activités. Nous devons notre succès en tant qu'exploitant de magasins d'accommodation à leur engagement, à leur souci de la sécurité, à leur motivation et à leur talent. Nous nous efforçons de favoriser une culture qui permettra à nos employés de s'épanouir et de donner leur plein potentiel en leur offrant les possibilités de formation et de perfectionnement dont ils ont besoin. Nous nous efforçons également d'offrir à tous nos employés des chances de réussite justes et égales tout en traitant chacun avec respect et dignité et en offrant des avantages sociaux des plus intéressants, adaptés aux besoins de la communauté. Les responsables à tous les échelons de l'organisation s'engagent à respecter les droits de la personne et à mettre en œuvre des pratiques exemplaires en matière de santé et de sécurité, de bien-être environnemental et de responsabilité sociale, et cet engagement se reflète dans leurs actions au quotidien.

Engagement au chapitre de la santé et de la sécurité

Au cours de la dernière année, nous avons poursuivi nos initiatives de collaboration à l'échelle mondiale dans le but d'assurer la sécurité de nos effectifs. Grâce au réseautage continu entre les unités d'affaires au Canada, aux États-Unis et en Europe, nous avons maintenu notre engagement au chapitre du partage des pratiques exemplaires. Non seulement avons-nous amélioré nos processus d'analyse des sites, mais poursuivons toujours nos efforts pour mettre en pratique les connaissances acquises. En Amérique du Nord, nous avons créé des réseaux en matière de santé, de sécurité et d'environnement (SSE) axés sur la communication entre les unités d'affaires et au sein de celles-ci, lesquels s'apparentent étroitement aux processus établis en Europe.

Diversité et inclusion

Dans un marché mondial de plus en plus complexe, nous pensons qu'il faut pouvoir compter sur des gens ayant des points de vue, des parcours, des compétences et des expériences variés pour assurer notre succès.

Nous poursuivons nos initiatives en vue de favoriser une représentation, des possibilités et une rémunération équitables dans l'ensemble de l'organisation. Nous souhaitons que tous les membres de l'équipe travaillent dans un environnement où ils se sentent respectés et en mesure de livrer leur plein potentiel. Nous visons à être un employeur inclusif et attrayant, qui assure un meilleur équilibre des genres à tous les échelons de notre organisation et recrute une plus grande proportion de groupes sous-représentés. Nous disposons de programmes de formation et de perfectionnement continus et proposons de nombreuses initiatives à tous les niveaux qui encouragent et appuient les membres de l'équipe issus de groupes minoritaires à progresser vers des rôles qui mettront mieux en valeur leurs talents. Au nombre de ceux-ci figurent la formation interculturelle, les accommodements à l'égard des vêtements religieux selon les coutumes locales, l'amélioration de notre conformité aux normes de la loi intitulée *Americans with Disabilities Act* et une stratégie d'ouverture à tous les âges en milieu de travail touchant au moins quatre générations.

Depuis que nous avons ajouté la diversité et l'inclusion en tant que priorité dans notre stratégie de développement durable en 2021, nous avons franchi d'importants jalons vers la réalisation de notre ambition visant une représentation, des possibilités et une rémunération équitables. Cette année, nous avons maintenu notre cible visant à compter 30 % de femmes au sein de notre conseil d'administration. La proportion d'administratrices siégeant au conseil d'administration s'élève à 34 %, et nous aspirons à atteindre notre objectif de 35 % d'ici 2025. À l'échelle de notre réseau, les femmes représentent 70 % des gérants de magasins. La représentation féminine au sein de notre équipe de la haute direction a toutefois légèrement reculé, passant à 31 %. Nous avons consacré davantage de ressources au chapitre de la formation et des possibilités d'avancement pour les personnes noires et hispaniques membres de l'équipe, et avons entre autres conclu un partenariat avec la Hispanic Association of Corporate Responsibility en vue d'amplifier nos efforts visant à développer les compétences de notre main-d'œuvre d'origine latino-américaine et à éliminer les obstacles en vue d'optimiser l'accès aux possibilités d'emploi. L'organisme HACR a pour mission de promouvoir l'inclusion des personnes d'origine latino-américaine au sein des entreprises américaines de façon à ce que leur représentation au sein de celles-ci reflète leur contribution économique. Nous sommes fiers de compter parmi notre équipe de direction régionale des membres de ces groupes sous-représentés. Saluant les progrès que nous avons accomplis vers l'atteinte de la parité entre les genres, l'organisme canadien La Gouvernance au Féminin a fait passer notre certification Parité de niveau Bronze à celle de niveau Argent.

Autres règlements

Notre responsabilité comme détaillant nous tient à cœur. Couche-Tard possède une expertise en vente de produits destinés aux adultes et respecte les exigences rigoureuses imposées par les lois en vigueur dans les marchés où la vente de tels produits est permise, y compris la vente d'alcool, de billets de loterie, de tabac, d'autres produits de nicotine, de produits contenant du cannabis (au Canada uniquement) et de produits contenant du cannabidiol (CBD) (au Canada uniquement). Nous respectons toutes les lois et règlements qui s'appliquent à nous et détenons tous les permis et toutes les licences nécessaires à la vente de ces produits.

De plus, nous respectons l'ensemble des lois et des règlements en matière de concurrence et d'antitrust relativement à notre taille et à l'établissement du prix de nos produits et services, entre autres choses, et respectons les règlements touchant l'établissement du prix qui s'appliquent à des produits comme le carburant pour le transport routier, le lait et l'alcool.

Trois secteurs d'activité

Marchandises et services

Le tableau suivant présente une ventilation des ventes par marchandise et service pour les deux derniers exercices. Les ventes provenant des services comprennent les frais attribuables aux guichets automatiques bancaires, les ventes de cartes d'appel et de cartes-cadeaux, les revenus tirés des lave-autos, les commissions sur l'émission de billets de loterie et de mandats ainsi que les ventes de timbres postaux et de billets d'autobus. Les ventes provenant des services comprennent aussi les frais de franchise, les redevances sur licences de certains affiliés, les redevances provenant des franchisés et les commissions des agents.

(millions \$)	Exercice 2024		Exercice 2023	
Produits de nicotine ¹	6 426,1 \$	39,1 %	6 392,6 \$	39,3 %
Boissons	2 900,2 \$	17,6 %	2 806,1 \$	17,2 %
Bière, vin et alcool	1 960,3 \$	11,9 %	1 977,8 \$	12,1 %
Service alimentaire	1 908,4 \$	11,6 %	1 813,9 \$	11,1 %
Autres	3 248,5 \$	19,8 %	3 311,6 \$	20,3 %
Total des ventes de marchandises	16 443,5 \$	100,0 %	16 302,0 \$	100,0 %
Services	1 092,4 \$		981,4 \$	
Total des ventes de marchandises et services	17 535,9 \$		17 283,4 \$	

¹ Les produits de nicotine incluent les cigarettes et les autres produits de nicotine.

Le commerce au détail est un secteur d'activité saisonnier et les conditions météorologiques peuvent avoir une incidence sur notre chiffre d'affaires : historiquement, nos clients accroissent leurs transactions et achètent des articles offrant une marge plus importante lorsque les conditions météorologiques sont favorables. Notre commerce au détail dépend également de tiers fournisseurs et des fabricants approvisionnant ces derniers pour obtenir des marchandises de consommation courante à des fins de revente et d'autres matières premières. Veuillez consulter la rubrique « Facteurs de risque » dans notre rapport de gestion annuel pour d'autres précisions.

Amérique du Nord

Nos marques exclusives nord-américaines comprennent Circle K Premium Coffee^{MC}, Circle K^{MD}, Nos Favoris^{MD}, Simply Great Coffee^{MC}, Café tout simplement bon^{MC}, Sloche^{MD}, Froster^{MD} et Polar Pop^{MD}.

Les produits en Amérique du Nord sont généralement fournis aux magasins exploités par la Société selon l'une des manières suivantes :

- une grande partie des livraisons au Québec, en Arizona et au Texas sont acheminées par l'intermédiaire de centres de distribution qui nous appartiennent et que nous exploitons à Laval (Québec), à Tempe (Arizona) et à San Antonio (Texas)
- Core-Mark International Inc. (Core-Mark) fournit des services de gestion aux centres de distribution en Arizona et au Texas. Elle est également le fournisseur de plusieurs de nos produits en magasin de l'Ouest canadien et du Centre du Canada et le grossiste pour les magasins de nos divisions des montagnes Rocheuses et de la côte Ouest
- nous utilisons McLane pour distribuer des marchandises à la majorité des magasins dans nos divisions de la Frontière nordique, du Midwest, des Grands Lacs, du Heartland, de l'Atlantique Sud, du Sud-Est, de la Côte des Carolines, de la Floride et de la région du Golfe et TRA Atlantic pour distribuer des marchandises dans les provinces de l'Atlantique.

Le reste des marchandises est livré directement aux magasins par les fabricants ou les distributeurs.

Europe

Nous vendons des aliments de marques exclusives sous nos marques Circle K^{MD}, Made To Go^{MC}, Simply Great Coffee^{MC}, Froster^{MD}, K Freeze^{MD} et Real HOT DOGS^{MC}. Nous vendons à l'échelle internationale des boissons gazeuses en fontaine de tierces parties sous la marque Polar Pop^{MD}. De plus, nous vendons des produits d'entretien automobile sous notre marque Circle K^{MD} dans tous les pays.

Nous utilisons des grossistes indépendants comme distributeurs principaux en Europe, notamment :

- Engros Partners, Axfood, Reitan, Eurocash, Iglotex et Mateus pour la Norvège, la Suède et le Danemark.
- Musgrave pour l'Irlande.
- Carrefour pour la Pologne.
- Lekkerland en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique.
- Fixima & Cactus au Luxembourg.

Dans les pays baltes, nous utilisons des fournisseurs de logistique locaux, qui achètent et stockent les produits et les livrent dans les magasins. Ils comprennent Smarten en Estonie, BLS et NNL en Lettonie et Mercado en Lituanie.

Certains manufacturiers européens ont leur propre réseau de distribution directe, particulièrement ceux qui produisent de la crème glacée, de la bière et des boissons gazeuses.

Nous négocions également des ententes d'approvisionnement avec des fournisseurs régionaux, dans la mesure requise, pour combler les besoins de chaque marché et adapter notre gamme de produits aux préférences des consommateurs locaux.

Parmi nos marques exclusives figurent les suivantes :

- Circle K^{MD}
- Circle K Premium Coffee^{MC}
- Couche-Tard^{MD}
- Mac's^{MD}
- Circle K^{MD}
- miles^{MD}
- milesPLUS^{MD}
- Ingo^{MD}
- Fortis^{MD}
- Sloche^{MD}
- Joker Mad Energy^{MD}
- Froster^{MD}
- Polar Pop^{MD}
- Real HOT DOGS^{MC}
- Made to Go^{MC}
- K FREEZE^{MD}
- Circle K Max Protection^{MD}
- Circle K UltraShine^{MD}
- 3N3RGY^{MD}
- VIVA SABROSOS^{MC}
- Inner circle^{MD}
- Extra^{MD}
- EasyPay^{MD}
- K Kitchen^{MC}
- CleanFreak^{MD}
- Thirst Buster^{MD}
- PlayorPark^{MD}

Marques exclusives

- Couche-Tard^{MD}
- Mac's^{MD}
- Circle K^{MD}
- miles^{MD}
- milesPLUS^{MD}
- Ingo^{MD}
- Fortis^{MD}

Carburant pour le transport routier

Nous vendons des carburants pour le transport routier dans 9 311 (89 %) de nos magasins exploités par la Société, y compris les sites à service complet et les sites automatisés. Nous achetons parfois du carburant pour le transport routier et le vendons à certains exploitants indépendants de magasins au coût plus une marge. Nous effectuons également la vente en gros de carburant pour le transport routier autre qu'au détail à des clients qui ont leurs propres installations de stockage. Généralement, aux États-Unis, les marges sur le carburant pour le transport routier et les frais liés aux modes de paiement électronique peuvent être volatils de trimestre en trimestre en raison de facteurs liés à la dynamique du marché, alors qu'en Europe et dans d'autres régions et au Canada, ces mêmes indicateurs sont généralement moins volatils.

Bien que les ventes de carburant pour le transport routier représentent environ 74 % de notre chiffre d'affaires total, elles représentent seulement environ 48 % de notre marge brute totale⁽¹⁾ et sont tributaires de facteurs externes comme le prix des produits. L'entreprise de la Société suit une tendance saisonnière. La période la plus occupée correspond généralement à la première moitié de chaque exercice, qui comprend les ventes réalisées en été.

Amérique du Nord

Nous achetons des carburants pour le transport routier auprès de grandes sociétés pétrolières, de raffineurs indépendants et de revendeurs principalement en vertu de contrats d'approvisionnement. Notre coût d'achat est fixé selon le prix du marché ou le prix affiché à la rampe de chargement, tel qu'il est établi à chaque terminal, et ajusté selon les modalités des contrats d'approvisionnement.

Nous revendons à profit les carburants à nos clients par l'intermédiaire de nos magasins exploités par la Société, notamment :

- sous l'une de nos marques : Couche-Tard^{MD}, Mac's^{MD}, Circle K^{MD}, Holiday^{MD}
- sous les noms de marque de grandes sociétés pétrolières, comme ExxonMobil (Esso, Mobil, Exxon), Shell, Valero, BP, Marathon, Irving et Phillips 66.

Marques exclusives

- Couche-Tard^{MD}
- Mac's^{MD}
- Circle K^{MD}
- miles^{MD}
- milesPLUS^{MD}
- Ingo^{MD}
- Fortis^{MD}

Nous comptabilisons la valeur intégrale de ces ventes à titre de revenus de carburant pour le transport routier, y compris les taxes incluses dans le prix d'achat. Nous signons d'autres ententes en matière de carburant avec des détaillants indépendants.

Nous détenons et exploitons des terminaux de carburant en Alabama, au Minnesota et en Arizona et nous détenons et exploitons des terminaux de carburant en Floride et en Caroline du Nord dans le cadre d'une coentreprise avec Musket Corporation.

Un système de distribution composé de camions-citernes permet d'approvisionner nos sites en carburant pour le transport routier. L'approvisionnement de ces sites est assuré par des camions que nous détenons et exploitons ou par des transporteurs tiers.

Europe

Nous vendons des carburants pour le transport routier dans des sites à service complet et des sites de vente au détail automatisés et effectuons la vente en gros de carburants pour le transport routier autre qu'au détail à des clients qui ont leurs propres installations de stockage.

Le pétrole, le diesel et d'autres carburants et produits accessoires sont vendus dans la majorité des pays où nous exerçons nos activités sous nos marques Circle K^{MD} et Ingo^{MD} et, s'il y a lieu, sous nos marques miles^{MD} et milesPLUS^{MD}. Nous vendons également du carburant et des produits accessoires sous la marque TotalEnergies^{MD} dans certains des pays où nous exerçons nos activités.

Nos activités de vente de carburant en Europe comprennent la vente en gros de carburants à des clients industriels et commerciaux, comme les hôpitaux, les parcs de voitures de location, les équipes de construction routière, les services de transport par autobus et les usines, ainsi qu'à des revendeurs ou des détaillants indépendants.

Nous assurons l'approvisionnement de notre réseau en Europe par l'intermédiaire de plusieurs sociétés pétrolières ou raffineurs mondiaux et régionaux, principalement aux termes de contrats d'approvisionnement.

Nous détenons et exploitons des terminaux de carburant en Scandinavie, en Lettonie, en Lituanie et en Irlande, ce qui nous permet d'obtenir des modalités d'approvisionnement concurrentielles, d'optimiser la distribution et d'assurer la fiabilité et l'efficacité aux étapes cruciales de la chaîne de valeur du carburant. Nous louons aussi de tiers fournisseurs des terminaux de carburant dans la mesure nécessaire pour nous permettre d'exploiter efficacement nos chaînes d'approvisionnement en carburant.

¹ Pour des renseignements complémentaires au sujet des mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS, veuillez vous reporter à la section intitulée « Annexe B – Mesures non conformes aux normes comptables IFRS ».

Un système de distribution composé de camions-citernes permet d'approvisionner nos sites et nos clients grossistes en carburant pour le transport routier. Nos sites sont approvisionnés par des camions détenus et exploités par nous-mêmes ou par des transporteurs tiers. Un certain nombre de nos clients grossistes s'approvisionnent en carburant directement à nos terminaux et dépôts au moyen de leurs propres systèmes de transport.

Autres

En Europe, nous vendons également de l'énergie stationnaire, de l'huile à chauffage domestique et d'autres combustibles destinés au chauffage et au transport. Les autres revenus comprennent également les redevances de loyers tirés des contrats de location-exploitation pour certains terrains et bâtisses dont nous sommes propriétaires ou que nous louons.

Notre réseau de magasins

Le réseau de Couche-Tard comprend plus de 16,700 sites dans trois marchés :

AMÉRIQUE DU NORD	EUROPE ET AUTRES	À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE
<p>7 131 magasins d'accommodation aux États-Unis</p> <p>2 142 magasins d'accommodation au Canada</p> <p>comprenant :</p> <p>8 200 magasins vendant du carburant pour le transport routier</p> <p>11 stations de carburant automatisées sans employés offrant uniquement du carburant</p>	<p>4 883 stations-service</p> <p>comprenant :</p> <p>3 608 stations-service offrant du carburant pour le transport routier et des produits d'accommodation</p> <p>1 252 stations de carburant automatisées sans employés offrant uniquement du carburant</p> <p>389 magasins d'accommodation à Hong Kong</p>	<p>2 195 magasins exploités sous la marque de commerce <i>Circle K^{MD}</i> aux termes de contrats de licence dans 16 pays et territoires à l'échelle mondiale</p>

Quatre types de sites

EXPLOITÉS PAR LA SOCIÉTÉ	DÉTENUS PAR LA SOCIÉTÉ, EXPLOITÉS PAR DES OPÉRATEURS	DÉTENUS ET EXPLOITÉS PAR DES OPÉRATEURS	EXPLOITÉS PAR DES FRANCHISÉS ET AUTRES AFFILIÉS	TOTAL
<p>Nous contrôlons le bien immobilier à titre de propriétaire ou aux termes d'un contrat de location et exploitons le site.</p> <p>Certains sites sont exploités par un agent auquel nous versons une commission.</p> <p>Comprend 1 263 sites vendant uniquement du carburant pour le transport routier.</p>	<p>Nous contrôlons le bien immobilier à titre de propriétaire ou aux termes d'un contrat de location.</p> <p>Un opérateur indépendant nous verse un loyer et exploite le site.</p> <p>Nous pouvons fournir du carburant pour le transport routier aux termes de contrats d'approvisionnement.</p> <p>Certains de ces sites font l'objet d'un contrat de franchisage, d'un contrat de licence ou d'un contrat similaire sous une de nos marques.</p>	<p>Sites contrôlés et exploités par des opérateurs indépendants.</p> <p>Nous fournissons du carburant pour le transport routier aux termes de contrats d'approvisionnement et, pour certains sites, nous sommes propriétaires du carburant et exerçons un contrôle sur les prix.</p> <p>Certains de ces sites font l'objet d'un contrat de franchisage, d'un contrat de licence ou d'un contrat similaire sous une de nos marques.</p>	<p>Sites exploités par des opérateurs indépendants aux termes d'un contrat de franchisage, d'un contrat de licence ou d'un contrat similaire sous une de nos marques.</p>	<p>1 464</p> <p>1 227</p> <p>1 409</p> <p>10 445</p> <ul style="list-style-type: none"> Exploités par la Société (71,8 %) Détenus par la Société, exploités par des opérateurs (9,7 %) Détenus et exploités par des opérateurs (10,1 %) Exploités par des franchisés et autres affiliés (8,4 %)

Nos magasins sont situés dans des zones très fréquentées et comprennent des bâtisses autonomes et des magasins établis dans des centres commerciaux linéaires. La majorité des magasins sont ouverts 24 heures, 7 jours par semaine, avec un flux de clientèle de pointe tôt le matin et en fin d'après-midi. La taille du magasin varie selon les préférences des clients dans le marché local. Le design extérieur simple et constant des magasins les rend facilement repérables.

Biens immobiliers et contrats de location

Nous sommes propriétaires d'environ 5 700 terrains et 7 100 bâtisses. Nous louons également un bon nombre de sites aux termes de contrats de location standards aux fins de location de magasins, de terrains, d'équipements et d'immeubles de bureaux. Nous estimons qu'aucun de ces baux pris individuellement n'est important pour nous.

En Amérique du Nord, la taille des magasins varie d'environ 800 à 6 500 pieds carrés. De façon générale, les baux de biens immobiliers comportent une durée initiale de 5 à 20 ans et comportent habituellement des options de renouvellement. La plupart des baux sont à loyer net aux termes desquels nous sommes tenus d'acquitter les taxes, les assurances et les coûts d'entretien.

En Europe, la taille des magasins varie d'environ 500 à 5 000 pieds carrés. La durée des baux varie de contrats à court terme à des contrats à long terme avec des échéances de plus de 100 ans. La plupart des contrats de location sont renouvelables à leur échéance, soit selon les mêmes modalités et conditions ou au prix du marché. De façon générale, nous ne payons pas de taxes pour des biens immobiliers loués en Europe, mais la situation varie d'un pays à l'autre.

À Hong Kong, la taille des magasins varie d'environ 200 à 2 000 pieds carrés. De façon générale, les baux de biens immobiliers comportent une durée initiale de 2 à 3 ans et comportent habituellement des options de renouvellement. La plupart des baux sont à loyer net aux termes desquels nous sommes tenus de payer des taxes.

Amérique du Nord

Notre réseau nord-américain comprend :

- des magasins exploités par la Société et des franchisés sous les marques de commerce Circle K^{MD}, Couche-Tard^{MD}, Mac's^{MD}, Kangaroo^{MD}, Kangaroo Express^{MD}, On the Run^{MD}, Dairy Mart^{MD}, Corner Store^{MD} et Holiday^{MD}
- des magasins exploités dans le cadre du programme d'affiliation sous les marques Provi-Soir^{MD}, 7 jours^{MD}, Becker's^{MD}, Daisy Mart^{MD} et Winks^{MD}.

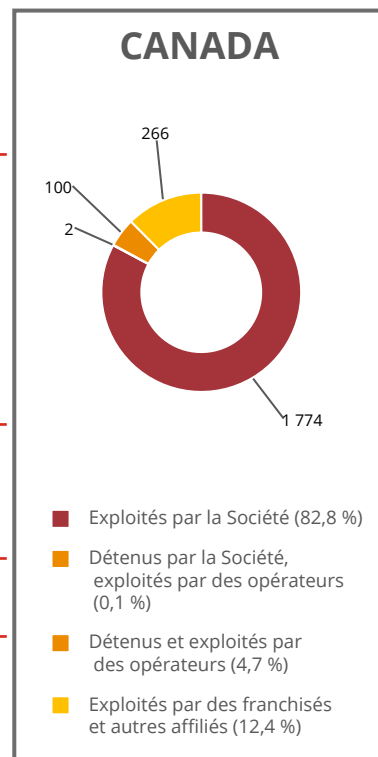
	Canada	États-Unis
Nombre de magasins	2 142	7 131
Nombre d'employés (approximatif)	24 000	75 000
Total des ventes (millions \$)	8 398 \$	43 911 \$
Marge brute totale ¹ (millions \$)	1 424 \$	8 384 \$

¹ Pour des renseignements complémentaires au sujet des mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS, veuillez vous reporter à la section intitulée « Annexe B – Mesures non conformes aux normes comptables IFRS ».

Canada

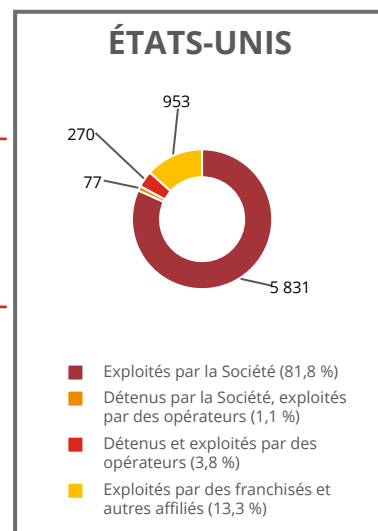
Notre réseau au Canada compte trois unités d'affaires, organisées par région géographique :

Est du Canada	Québec, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador	1 141 sites <ul style="list-style-type: none"> 851 sites exploités par la Société 2 sites détenus par la Société, exploités par des opérateurs 100 sites détenus et exploités par des opérateurs 188 sites exploités par des franchisés et autres affiliés
Centre du Canada	Ontario	712 sites <ul style="list-style-type: none"> 634 sites exploités par la Société 78 sites exploités par des franchisés et autres affiliés
Ouest canadien	Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Saskatchewan et Territoires du Nord-Ouest	289 sites <ul style="list-style-type: none"> 289 sites exploités par la Société



États-Unis

Notre réseau aux États-Unis compte 14 unités d'affaires, organisées par région géographique, incluant les franchisés :



Région du Heartland (y compris 50 % des sites exploités dans le cadre d'une coentreprise avec RDK Ventures LLC)	Illinois, Iowa et Missouri	370 sites <ul style="list-style-type: none"> 354 sites exploités par la Société 4 sites détenus par la Société, exploités par des opérateurs 12 sites détenus et exploités par des opérateurs
Région du Midwest	Indiana, Kentucky, Michigan, Ohio et Tennessee	500 sites <ul style="list-style-type: none"> 485 sites exploités par la Société 5 sites détenus par la Société, exploités par des opérateurs 3 sites détenus et exploités par des opérateurs 7 sites exploités par des franchisés et autres affiliés
Région des Grands Lacs	Maine, Maryland, Massachusetts, Michigan, New Hampshire, New York, Ohio, Pennsylvanie, Vermont et Virginie-Occidentale	463 sites <ul style="list-style-type: none"> 462 sites exploités par la Société 1 site détenu et exploité par un opérateur
Région de la Frontière nordique	Alaska, Idaho, Michigan, Minnesota, Montana, Dakota du Nord, Dakota du Sud, Washington, Wisconsin et Wyoming	564 sites <ul style="list-style-type: none"> 445 sites exploités par la Société 21 sites détenus et exploités par des opérateurs 98 sites exploités par des franchisés et autres affiliés comprend 11 sites automatisés
Région de la Côte des Carolines	Connecticut, Delaware, New Jersey, Caroline du Nord, Caroline du Sud et Virginie	436 sites <ul style="list-style-type: none"> 377 sites exploités par la Société 2 sites détenus et exploités par des opérateurs 57 sites exploités par des franchisés et autres affiliés
Région du Sud-Est	Géorgie, Illinois, Indiana, Kentucky, Maine, Maryland, Massachusetts, Michigan, Minnesota, New Hampshire, New York, Caroline du Nord, Ohio, Pennsylvanie, Caroline du Sud, Rhode Island et Iowa	551 sites <ul style="list-style-type: none"> 379 sites exploités par la Société 1 site détenu et exploité par un opérateur 171 sites exploités par des franchisés et autres affiliés
Région de l'Atlantique Sud	Floride et Géorgie	398 sites <ul style="list-style-type: none"> 396 sites exploités par la Société 1 site détenu et exploité par un opérateur 1 site exploité par un franchisé et un autre affilié
Région de la Floride	Floride	632 sites <ul style="list-style-type: none"> 462 sites exploités par la Société 170 sites exploités par des franchisés et autres affiliés
Région du Golfe	Alabama, Arkansas, Floride, Louisiane, Mississippi et Tennessee	714 sites <ul style="list-style-type: none"> 589 sites exploités par la Société 3 sites détenus par la Société, exploités par un opérateur 22 sites détenus et exploités par des opérateurs 100 sites exploités par des franchisés et autres affiliés

Région des montagnes Rocheuses	Colorado, Missouri, Nouveau-Mexique et Texas	422 sites <ul style="list-style-type: none"> ▪ 366 sites exploités par la Société ▪ 56 sites exploités par des franchisés et autres affiliés
Région du Texas	Texas et Oklahoma	656 sites <ul style="list-style-type: none"> ▪ 619 sites exploités par la Société ▪ 37 sites exploités par des franchisés et autres affiliés
Région du Grand Canyon	Arizona et Nevada	655 sites <ul style="list-style-type: none"> ▪ 651 sites exploités par la Société ▪ 4 sites exploités par des franchisés et autres affiliés
Région de la côte Ouest	Californie, Hawaii, Oregon et Washington	770 sites <ul style="list-style-type: none"> ▪ 246 sites exploités par la Société ▪ 65 sites détenus par la Société, exploités par des opérateurs ▪ 207 sites détenus et exploités par des opérateurs ▪ 252 sites exploités par des franchisés et autres affiliés

Europe et autres

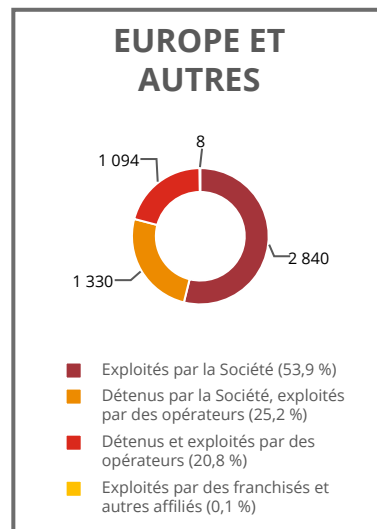
Notre réseau en Europe et autres compte 12 unités d'affaires, organisées par région géographique, comprenant :

- des magasins exploités par la Société et des franchisés sous les marques Circle K^{MD}
- des sites automatisés exploités sous les marques Ingo^{MD} et 1-2-3^{MD}

En Asie, notre réseau comprend 389 magasins exploités par la Société à Hong Kong proposant une offre attrayante d'aliments sur le pouce ainsi qu'une variété de marchandises et services

Nombre de magasins	5 272
Nombre d'employés (approximatif)	50 000
Total des ventes (millions \$)	16 955 \$
Marge brute totale ¹ (millions \$)	2 290 \$

¹ Pour des renseignements complémentaires au sujet des mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS, veuillez vous reporter à la section intitulée « Annexe B - Mesures non conformes aux normes comptables IFRS ».



Belgique	557 sites <ul style="list-style-type: none"> 154 sites exploités par la Société 156 sites détenus par la Société, exploités par des opérateurs 247 sites détenus et exploités par des opérateurs comprend 94 sites automatisés
Danemark	437 sites <ul style="list-style-type: none"> 431 sites exploités par la Société 6 sites détenus et exploités par des opérateurs comprend 229 sites automatisés
Estonie	80 sites <ul style="list-style-type: none"> 80 sites exploités par la Société comprend 16 sites automatisés
Allemagne	1191 sites <ul style="list-style-type: none"> 39 sites exploités par la Société 874 sites détenus par la Société, exploités par des opérateurs 278 sites détenus et exploités par des opérateurs comprend 30 sites automatisés
Hong Kong	389 sites <ul style="list-style-type: none"> 389 sites exploités par la Société
Irlande	411 sites <ul style="list-style-type: none"> 169 sites exploités par la Société 9 sites détenus par la Société, exploités par des opérateurs 225 sites détenus et exploités par des opérateurs 8 sites exploités par des franchisés et autres affiliés
Lettonie	85 sites <ul style="list-style-type: none"> 73 sites exploités par la Société 12 sites détenus et exploités par des opérateurs comprend 5 sites automatisés
Lituanie	96 sites <ul style="list-style-type: none"> 91 sites exploités par la Société 5 sites détenus et exploités par des opérateurs comprend 8 sites automatisés
Luxembourg	45 sites <ul style="list-style-type: none"> 23 sites exploités par la Société 8 sites détenus par la Société, exploités par des opérateurs 14 sites détenus et exploités par des opérateurs comprend 1 site automatisé
Pays-Bas	375 sites <ul style="list-style-type: none"> 196 sites exploités par la Société 41 sites détenus par la Société, exploités par des opérateurs 138 sites détenus et exploités par des opérateurs comprend 130 sites automatisés

Norvège	464 sites <ul style="list-style-type: none"> 300 sites exploités par la Société 144 sites détenus par la Société, exploités par des opérateurs 20 sites détenus et exploités par des opérateurs comprend 202 sites automatisés
Pologne	398 sites <ul style="list-style-type: none"> 263 sites exploités par la Société 135 sites détenus et exploités par des opérateurs comprend 73 sites automatisés
Suède	744 sites <ul style="list-style-type: none"> 632 sites exploités par la Société 98 sites détenus par la Société, exploités par des opérateurs 14 sites détenus et exploités par des opérateurs comprend 464 sites automatisés

À l'échelle internationale

Près de 2 200 magasins dans 16 pays et territoires exercent des activités sous la marque de commerce Circle K aux termes de contrats de licence.

Nombre de magasins	2 195
	Nombre de magasins
Afrique du Sud	7
Arabie saoudite	20
Cambodge	14
Égypte	157
Émirats arabes unis	6
Guam	13
Guatemala	3
Honduras	44
Indonésie	573
Jamaïque	4
Macao	33
Maroc	3
Mexique	856
Nouvelle-Zélande	4
Tanzanie	1
Vietnam	457

Notre structure

Couche-Tard a été constituée le 1^{er} mai 1988 par certificat de fusion sous le régime de la Partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec) (remplacée par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) le 14 février 2011). Le 15 décembre 1994, la Société a changé sa dénomination sociale de « Actidev inc. » pour celle de « Alimentation Couche-Tard inc. ». Au même moment, Couche-Tard a également modifié son capital-actions, de sorte que celui-ci est composé d'un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'un nombre illimité d'actions privilégiées de second rang, d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple et d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne. Le 8 septembre 1995, au moyen d'un certificat de modification, Couche-Tard a changé la désignation des actions à droit de vote multiple pour celle d'actions à droit de vote multiple de catégorie A (« **actions de catégorie A** ») et la désignation des actions à droit de vote subalterne pour celle d'actions à droit de vote subalterne de catégorie B (« **actions de catégorie B** »).

Le 31 août 2022, la Société a annoncé qu'une résolution spéciale avait été adoptée l'autorisant à modifier ses statuts constitutifs avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2022 conformément à l'approbation de la majorité requise des voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés par fondé de pouvoir à l'assemblée annuelle générale et extraordinaire des actionnaires. La résolution spéciale autorisait la Société i) à créer une nouvelle catégorie d'actions, soit un nombre illimité d'actions ordinaires (« **actions ordinaires** ») qui confèrent un (1) droit de vote par action; ii) à convertir chacune des actions à droit de vote multiple de catégorie A émises et en circulation (« **actions de catégorie A** »), qui confèrent dix (10) droits de vote par action, en une action ordinaire; et iii) après avoir donné effet à la conversion susmentionnée, à abroger les actions de catégorie A et les actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la Société ainsi que les droits, privilèges, restrictions et conditions qui s'y rattachent (« **cas de conversion** »).

Nous détenons de nombreuses filiales en propriété exclusive. Le tableau qui suit présente les principales filiales détenues en propriété exclusive et leur territoire de constitution.

Filiale	Territoire de constitution
Circle K Stores Inc.	Texas
Couche-Tard inc.	Canada
Mac's Convenience Stores Inc.	Ontario
Mac's Convenience Stores LLC	Delaware
Holiday Stationstores LLC	Minnesota
Circle K Sverige AB	Suède
Circle K Norge AS	Norvège
Circle K Danmark A/S	Danemark
Circle K Polska Sp. Z o.o	Pologne
Circle K Ireland Fuel Trading Limited	Irlande
Big Diamond, LLC	Texas

Les filiales qui ont été omises représentent collectivement moins de 20 % de notre actif consolidé et de notre chiffre d'affaires consolidé. Les filiales dont le rôle principal consiste à détenir des investissements dans d'autres filiales de Couche-Tard ne figurent pas dans ce tableau.

Tous nos calculs sont établis d'après nos états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 28 avril 2024, qui sont disponibles sur notre site Web (corpo.couche-tard.com) et sur SEDAR+ (sedarplus.ca).

Développement général de l'activité

Faits saillants des trois derniers exercices

Faits récents

Le 29 avril 2024, la Société a annoncé que la Bourse de Toronto (« **TSX** ») a approuvé le renouvellement de son offre publique de rachat l'autorisant à acheter, à des fins d'annulation, sur le marché libre par l'intermédiaire des installations de la TSX et d'autres systèmes de négociation au Canada et autrement que par l'intermédiaire des installations de la TSX aux termes d'ordonnances de dispense émises par des autorités de réglementation des valeurs mobilières, jusqu'à concurrence de 78 083 521 actions, soit 10 % des 780 835 217 actions détenues dans le public au 18 avril 2024. La période autorisée pour les rachats aux termes de l'offre publique de rachat s'échelonne du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025, au plus tard.

Exercice 2024

Juin 2023

Le 22 juin 2023, nous avons annoncé qu'au terme du processus d'information et de consultation mené auprès d'organismes de représentation des employés de TotalEnergies SE (« **TotalEnergies** ») à l'échelle européenne en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg, TotalEnergies avait accepté l'offre de la Société, ce qui mènera à la conclusion d'accords définitifs en lien avec l'acquisition proposée de certains actifs liés au commerce de détail en Europe appartenant à TotalEnergies, tel qu'il a été annoncé le 16 mars 2023.

Le 21 juin 2023, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a approuvé un processus de sollicitation d'offres de vente et d'investissement (« **PSVI** ») aux termes duquel 2707031 Ontario Inc., une filiale de la Société, a présenté une offre de type paravent (*stalking horse*). Le succès de cette offre de type paravent sera tributaire du résultat du PSVI.

Le 6 juin 2023, Fire & Flower Holdings Corp. (« **Fire & Flower** ») a annoncé qu'elle avait obtenu une ordonnance de la Cour supérieure de justice de l'Ontario lui accordant la protection contre ses créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (« **LACC** »). La Société, par l'intermédiaire d'un membre de son groupe, soit 2707031 Ontario Inc., a signé une convention relative à une facilité avec Fire & Flower aux termes de laquelle elle a convenu de lui consentir un prêt de type débiteur-exploitant de 9,8 millions \$ CA pour financer les procédures en vertu de la LACC et d'autres besoins en fonds de roulement à court terme.

Le 7 juin 2023, nous avons annoncé que Claude Tessier, premier vice-président et chef de la direction financière, avait informé la Société de son intention de quitter ses fonctions. Filipe Da Silva lui a succédé à titre de premier vice-président et chef de la direction financière le 1^{er} juillet 2023.

Septembre 2023

Le 25 septembre 2023, nous avons émis des billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens totalisant 800,0 millions \$ CA (595,5 millions \$) avec un taux de coupon de 5,59 %, un taux effectif de 5,70 % et venant à échéance le

25 septembre 2030. Le produit net de 591,9 millions \$ tiré de cette émission a servi aux fins générales de l'entreprise et à investir une somme de 700,0 millions \$ CA (511,7 millions \$ au 15 octobre 2023) dans des dépôts à terme venant à échéance le 23 juillet 2024.

Novembre 2023

Le 1^{er} novembre 2023, nous avons réalisé l'acquisition de 112 magasins d'accommodation et de vente de carburant détenus et exploités par l'entreprise sous la marque MAPCO et situés dans les États de l'Alabama, de la Géorgie, du Kentucky, du Mississippi et du Tennessee, aux États-Unis. L'acquisition comprend également des terrains excédentaires et une flotte logistique. L'opération a été réglée pour une contrepartie de 468,7 millions \$, sous réserve d'ajustements postérieurs à la clôture, et a été financée au moyen de notre trésorerie disponible ainsi que de notre programme de papier commercial aux États-Unis.

Décembre 2023

Le 28 décembre 2023 et le 3 janvier 2024, nous avons réalisé l'acquisition de 2 175 sites de TotalEnergies SE pour une contrepartie en espèces totalisant environ 3,4 milliards € (3,8 milliards \$), inclusion faite des ajustements préliminaires, mais sous réserve d'ajustements postérieurs à la clôture. Les actifs en lien avec le commerce de détail qui ont été inclus dans l'opération couvrent 1 191 sites en Allemagne, 562 sites en Belgique, 378 sites aux Pays-Bas, et 44 sites au Luxembourg, dont 1 492 sites sont détenus par l'entreprise et 683 sites sont détenus par des exploitants indépendants. Eu égard aux mêmes sites inclus dans l'opération, 19 % d'entre eux sont exploités par l'entreprise et 81 %, par des exploitants indépendants. L'opération comprend la totalité des actifs en lien avec le commerce de détail de TotalEnergies SE en Allemagne et aux Pays-Bas ainsi qu'une participation majoritaire de 60 % pour les entités situées en Belgique et au Luxembourg. Afin de financer l'acquisition de certains actifs en lien avec le commerce de détail de TotalEnergies SE en Europe et les coûts d'acquisition connexes, nous avons conclu une nouvelle entente de crédit composée d'une facilité de crédit non renouvelable d'un montant maximal global de 1,75 milliard \$ et de 1,5 milliard € (la « **facilité liée à l'acquisition** »). Cette facilité liée à l'acquisition a été entièrement remboursée après la clôture du trimestre et suivant l'émission de billets de premier rang non garantis.

Janvier 2024

Le 25 janvier 2024, nous avons émis des billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens totalisant 500,0 millions \$ CA (371,1 millions \$) avec un taux de coupon de 4,60 %, un taux effectif de 4,74 % et venant à échéance le 25 janvier 2029. Le produit net de 369,4 millions \$ tiré de cette émission a servi à rembourser en partie l'encours aux termes de notre facilité liée à l'acquisition.

Février 2024

Le 12 février 2024, nous avons émis des billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains totalisant 1,5 milliard \$ composé d'une tranche de 900,0 millions \$ avec un taux de coupon de 5,27 % et venant à échéance en 2034, et d'une tranche de 600,0 millions \$ avec un taux de coupon de 5,62 % et venant à échéance en 2054. Nous avons également émis des billets de premier rang non garantis libellés en euros totalisant 1,35 milliard € (1,45 milliard \$), composés d'une tranche de 700,0 millions € (754,0 millions \$) avec un taux de coupon de 3,65 % et venant à échéance en 2031, et d'une tranche de 650,0 millions € (700,2 millions \$) avec un taux de coupon de 4,01 % et venant à échéance en 2036. Nous avons affecté le produit net tiré de ces émissions au remboursement de l'encours aux termes de notre facilité liée à l'acquisition.

Mars 2024

Le 21 mars 2024, nous avons annoncé que le très honorable Stephen J. Harper avait été nommé au conseil d'administration en tant que nouveau membre, avec prise d'effet ce jour-là.

Avril 2024

Le 26 avril 2024, la TSX a approuvé le renouvellement de notre programme de rachat d'actions autorisant Couche-Tard à racheter un maximum de 78 083 521 actions, soit 10 % des 780 835 217 actions composant le « flottant » de Couche-Tard (au sens donné à ce terme dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) au 18 avril 2024.

Exercice 2023

Avril 2022

Le 28 avril 2022, nous avons exercé des bons de souscription donnant droit à des actions ordinaires de Fire & Flower pour une contrepartie globale de 37,8 millions \$ CA, payable en déduisant la somme de 20,5 millions \$ CA de la dette de Fire & Flower à notre endroit aux termes de la convention de prêt datée du 10 décembre 2021 et au moyen du paiement d'un montant en espèces de 17,3 millions \$ CA, ce qui a porté notre participation dans cette entreprise à environ 35,3 %.

Mai 2022

Le 9 mai 2022, nous avons annoncé l'établissement d'un programme de papier commercial aux États-Unis par voie de placement privé, selon lequel nous pouvons émettre des billets de papier commercial non garantis venant à échéance au plus tard 397 jours après leur date d'émission. Le capital total des billets en circulation ne dépassera pas 2,5 milliards \$. Couche-Tard a l'intention d'affecter le produit de l'émission des billets aux fins générales de l'entreprise. Les billets seront cautionnés comme des obligations de premier rang non garanties par les filiales en propriété exclusive de la Société qui sont des garants en vertu des facilités de crédit de premier rang.

Le 20 mai 2022, nous avons acquis, après la fin de l'exercice 2022, dans le cadre d'une coentreprise avec Musket Corporation, quatre terminaux de carburant pour le transport routier situés en Floride, en Illinois et en Caroline du Nord, aux États-Unis.

Juin 2022

Le 2 juin 2022, nous avons annoncé le déploiement de plus de 10 000 systèmes de caisse sans contact (*Touchless Checkout Systems*) de Mashgin appelés « caisses intelligentes » dans plus

de 7 000 magasins Circle K et Couche-Tard au cours des trois prochaines années.

Août 2022

Le 30 août 2022, nous avons annoncé qu'à la suite de la satisfaction des conditions de clôture, nous avons procédé à la clôture de notre acquisition proposée de toutes les actions émises et en circulation de Cape D'Or Holdings Limited, de Barrington Terminals Limited et d'autres sociétés d'investissement liées qui exploitent, dans la région de l'Atlantique au Canada, un réseau indépendant de magasins d'accommodation et de vente de carburant sous les marques de commerce Esso, Go! Store et Wilsons Gas Stops (collectivement, « **Wilsons** »). Le réseau Wilsons comprend 79 magasins d'accommodation et de vente de carburant détenus et exploités par l'entreprise, 2 magasins détenus par l'entreprise et exploités par des opérateurs, 137 magasins détenus et exploités par des opérateurs, ainsi qu'un terminal de carburant à Halifax, Canada.

Septembre 2022

Le 1^{er} septembre 2022, nous avons adopté une résolution spéciale afin de convertir les actions de catégorie A en actions ordinaires conférant un droit de vote par action. Par suite du cas de conversion, les actions ordinaires de la Société ont été inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « ATD » en remplacement des actions de catégorie A.

Décembre 2022

Le 20 décembre 2022, nous avons annoncé la nomination de M. Alex Miller au poste nouvellement créé de chef de l'exploitation avec prise d'effet le 2 janvier 2023. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, M. Miller sera appelé à superviser les activités en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, notamment celles liées à notre programme alimentaire, à notre approvisionnement en marchandises et à notre chaîne d'approvisionnement.

Le 22 décembre 2022, nous avons annoncé la signature d'une entente exécutoire afin d'acquérir la totalité de la participation dans True Blue Car Wash LLC. True Blue exploite 65 stations de lave-autos automatiques express sous les marques Clean Freak et Rainstorm dans le Midwest et le sud-ouest des États-Unis.

Janvier 2023

Le 13 janvier 2023, nous avons signé une entente exécutoire afin d'acquérir 45 magasins d'accommodation et de vente de carburant détenus et exploités par l'entreprise sous la marque Big Red Stores et situés dans l'État de l'Arkansas, aux États-Unis.

Février 2023

Le 8 février 2023, nous avons acquis la totalité de la participation dans True Blue Car Wash LLC.

Le 27 février 2023, nous avons annoncé l'avancement de l'entente exécutoire visant à acquérir 45 magasins d'accommodation et de vente de carburant auprès de Big Red Stores.

Mars 2023

Le 1^{er} mars 2023, nous avons annoncé que dans le cadre d'une entente conclue avec le Bureau de la concurrence en lien avec l'acquisition par la Société du réseau Wilsons annoncée le 30 août 2022, nous avons mené à bien la vente de 52 sites à Harnois Énergies avec l'approbation du Bureau de la concurrence.

Le 16 mars 2023, nous avons annoncé une entente concernant la présentation d'une offre ferme et irrévocable en vue d'acquérir certains actifs devant être séparés de TotalEnergies et avons entamé des négociations exclusives sur cette base. L'acquisition proposée engloberait 100 % des actifs liés au commerce de détail de TotalEnergies en Allemagne et aux Pays-Bas ainsi qu'une prise de participation majoritaire de 60 % dans des entités belges et luxembourgeoises.

Avril 2023

Le 26 avril 2023, la TSX a approuvé le renouvellement de notre programme de rachat d'actions nous permettant de racheter jusqu'à 49 066 629 actions ordinaires, soit 5 % des 981 332 584 actions en circulation au 20 avril 2023.

Le 27 avril 2023, nous avons annoncé la signature d'une entente visant à acquérir 112 magasins d'accommodation et de vente de carburant devant être séparés de MAPCO Express Inc. L'acquisition est conditionnelle à la réalisation d'une opération distincte aux termes de laquelle MAPCO et ses emplacements restants sont vendus à un tiers.

Exercice 2022

Mai 2021

Nous avons émis des billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains totalisant 1,0 milliard \$ assortis de termes de 20 ans et de 30 ans et venant à échéance le 13 mai 2041 et le 13 mai 2051. Le produit net a servi à rembourser les billets de premier rang non garantis en circulation échéant le 26 juillet 2022 et à financer certains projets de développement durable. Ces obligations vertes sont les premières en ce genre offertes par un détaillant du commerce de détail et du carburant.

Juin 2021

Le 22 juin 2021, nous avons exercé des bons de souscription donnant droit à des actions ordinaires de Fire & Flower pour une contrepartie en espèces de 9,8 millions \$ CA, ce qui a porté notre participation dans cette entreprise à environ 22,4 %.

Nous avons vendu 48 magasins situés en Oklahoma, aux États-Unis, à Casey's General Stores pour une contrepartie en espèces de 40,3 millions \$. Cette opération a généré un gain de 13,6 millions \$.

Juillet 2021

Le 30 juillet 2021, nous avons conclu une entente exécutoire afin d'acquérir Cape D'or Holdings Limited, Barrington Terminals Limited ainsi que d'autres sociétés d'investissement liées, qui exploitent, dans la région de l'Atlantique au Canada, un réseau indépendant de magasins d'accommodation et de vente de carburant sous les marques de commerce Esso, Go! Stores et Wilsons Gas Stops. Le réseau comprend 79 magasins d'accommodation et de vente de carburant, 147 sites exploités

par des opérateurs indépendants, ainsi qu'un terminal de carburant situé à Halifax.

Août 2021

Le 24 août 2021, nous avons acquis 36 magasins d'accommodation exploités par l'entreprise, y compris 35 magasins exploités sous la bannière Porter. Cette opération a été financée à même nos liquidités disponibles et facilités de crédit existantes.

Octobre 2021

Le 8 octobre 2021, nous avons annoncé avoir conclu un contrat de gré à gré avec Développement Orano afin de racheter à des fins d'annulation près de 6 351 895 actions de catégorie B pour une contrepartie totale d'environ 300 millions \$ CA. Le prix de rachat représente un escompte de 2 % par rapport au cours de clôture des actions de catégorie B à la TSX.

Décembre 2021

Le 8 décembre 2021, date à laquelle tous les cofondateurs d'Alimentation Couche-Tard inc. avaient atteint l'âge de 65 ans, et conformément aux statuts de constitution de la Société, la totalité de nos actions de catégorie B ont été automatiquement converties en actions de catégorie A à raison de une action pour une. Après la survenance de ce cas de conversion, seules les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « ATD ».

Nous avons fait l'acquisition de magasins dans le cadre de trois opérations distinctes :

- 9 magasins exploités sous la bannière Londis, en Irlande, le 1^{er} décembre 2021;
- 17 magasins exploités par des opérateurs sous la bannière Purple Cow, dans le sud-est des États-Unis, le 16 décembre 2021; et
- 19 magasins exploités sous la bannière Pic Quik, au Nouveau-Mexique, le 17 décembre 2021.

Janvier 2022

Le 31 janvier 2022, la TSX a approuvé la modification de notre régime de rachat d'actions afin d'accroître le nombre maximal d'actions qui peuvent être rachetées pour le porter à 46 806 328 actions de catégorie A.

Mars 2022

Le 3 mars 2022, nous avons remboursé intégralement nos billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens de 250,0 millions \$ CA qui avaient été émis en novembre 2012 et qui devaient arriver à échéance en novembre 2022. Le remboursement de 254,1 millions \$ CA a été effectué en utilisant la trésorerie disponible et incluait une prime de remboursement anticipé de 4,1 millions \$ CA. Nous avons aussi réglé les swaps de taux d'intérêt et multidevises associés à ces billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens.

Le 7 mars 2022, par suite des événements géopolitiques entraînant l'imposition de sanctions économiques de la part de la Russie et envers celle-ci, nous avons suspendu nos activités en Russie. La Société n'exerce plus aucune activité en Russie.

Au cours du troisième trimestre, nous avons complété la vente de 146 magasins à de multiples acheteurs pour une

contrepartie en espèces de 147,0 millions \$, ce qui a généré un gain de 20,2 millions \$.

Avril 2022

Le 5 avril 2022, nous avons annoncé une entente avec la Caisse de dépôt et placement du Québec relativement au rachat à des fins d'annulation de 5 477 451 actions de catégorie A. Le prix de rachat représente un escompte de 3 % par rapport au cours de clôture des actions de catégorie A à la TSX.

Le 22 avril 2022, la TSX a approuvé le renouvellement de notre programme de rachat d'actions autorisant la Société à racheter un maximum de 79 703 614 actions de catégorie A, soit 10 % des 797 036 143 actions composant le flottant de la Société.

Structure du capital

Notre structure du capital comprend :

- les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société
- la dette à long terme.

Notre capital-actions se compose d'un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'un nombre illimité d'actions privilégiées de second rang et d'un nombre illimité d'actions ordinaires.

Sous réserve des droits, privilèges, conditions et restrictions se rapportant aux actions privilégiées de premier rang et aux actions privilégiées de second rang, les actions ordinaires conféreront à leurs porteurs le droit de participer en parts égales aux biens, aux profits et aux surplus d'actif de la Société et, à cette fin, de recevoir tout dividende pouvant être déclaré par la Société. En cas de liquidation ou de dissolution de la Société ou de toute autre distribution de ses biens parmi ses actionnaires aux fins de la cessation de ses activités, les porteurs d'actions ordinaires auront le droit à une quote-part du reliquat des biens de la Société, sous réserve des droits, privilèges, conditions et restrictions auxquels sont assujettis les porteurs d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang. Les porteurs d'actions ordinaires sont habilités à recevoir l'avis de convocation à toute assemblée des actionnaires de la Société, d'y assister et d'y voter, sauf celles auxquelles seuls les porteurs d'actions d'une catégorie ou d'une série particulière ont droit de vote.

Nos actions ordinaires confèrent chacune un (1) droit de vote par action relativement à toutes les questions soumises au vote aux assemblées des actionnaires. En date du 21 juin 2024, il y avait 956 681 427 actions ordinaires émises et en circulation.

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société et cas de conversion

En date du 28 avril 2024, M. Bouchard et les sociétés qu'il contrôle détenaient un nombre total de 956 681 427 actions ordinaires, ce qui représente environ 12,90 % de nos actions ordinaires émises et en circulation, contrôlant environ 12,90 % des droits de vote se rattachant aux actions ordinaires.

Le 7 décembre 2021, à la fermeture des bureaux, les actions de catégorie B de la Société ont été rayées de la cote de la TSX. Le 8 décembre 2021, date à laquelle tous nos cofondateurs avaient maintenant atteint l'âge de 65 ans, et conformément aux statuts de constitution de la Société, chacune de nos actions de catégorie B a été automatiquement convertie en une action de catégorie A entièrement libérée et non susceptible d'appel subséquent.

Le 31 août 2022, la Société a annoncé qu'une résolution spéciale avait été adoptée l'autorisant à modifier ses statuts constitutifs avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2022 conformément à l'approbation de la majorité requise des voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés par fondé de pouvoir à l'assemblée annuelle générale et extraordinaire des actionnaires. La résolution spéciale autorisait la Société i) à créer une nouvelle catégorie d'actions, soit un nombre illimité d'actions ordinaires qui confèrent un (1) droit de vote par action; ii) à convertir chacune des actions à droit de vote multiple de catégorie A émises et en circulation (« **actions de catégorie A** »), qui confèrent dix (10) droits de vote par action, en une action ordinaire; et iii) après avoir donné effet à la conversion susmentionnée, à abroger les actions de catégorie A et les actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la Société ainsi que les droits, privilèges, restrictions et conditions qui s'y rattachent (« **cas de conversion** »).

Marché pour la négociation des actions et opérations sur celles-ci

Du 6 décembre 1999 au 7 décembre 2021, nos actions de catégorie A et nos actions de catégorie B étaient négociées à la TSX sous les symboles ATD.A et ATD.B, respectivement, et, jusqu'au 31 août 2022, nos actions de catégorie A étaient négociées à la TSX sous le symbole ATD. Depuis le 1^{er} septembre 2022, les actions ordinaires sont les seules actions de la Société inscrites à la TSX et elles se négocient sous le symbole « ATD ».

Le tableau qui suit présente les cours de clôture extrêmes et les volumes de négociation à la TSX de nos actions ordinaires au cours de l'exercice 2024 et de nos actions de catégorie A au cours de 2023 jusqu'à la survenance du cas de conversion. Les cours sont exprimés en dollars canadiens. Le mois d'avril 2024 couvre la période du 1^{er} au 26 avril 2024, soit le dernier jour de négociation de l'exercice 2024.

NOTRE AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Compagnie Trust TSX
1, rue Toronto
Bureau 1200
Toronto (Ontario) M5C 2V6
Canada

Actions ordinaires				
	Haut	Bas	Clôture	Volume
2023				
Mai	67,99 \$	65,40 \$	65,73 \$	19 074 202
Juin	68,00 \$	63,48 \$	67,93 \$	31 162 112
Juillet	68,00 \$	65,09 \$	66,76 \$	17 079 100
Août	71,31 \$	65,81 \$	70,66 \$	23 423 600
Septembre	73,81 \$	68,98 \$	68,98 \$	30 131 500
Octobre	75,49 \$	70,14 \$	75,49 \$	18 925 500
Novembre	80,03 \$	76,23 \$	77,40 \$	20 889 900
Décembre	78,03 \$	74,28 \$	78,03 \$	26 069 848
2024				
Janvier	81,70 \$	78,02 \$	78,78 \$	21 432 600
Février	86,27 \$	78,70 \$	84,17 \$	21 665 716
Mars	85,02 \$	77,17 \$	77,31 \$	36 771 300
Avril	77,81 \$	74,18 \$	77,75 \$	32 833 500

Dividendes

Notre conseil d'administration déclare des dividendes en fonction du bénéfice et des prévisions financières de Couche-Tard ainsi que de ses besoins financiers et de tout autre facteur alors pertinent.

Nous versons des dividendes trimestriels à nos actionnaires conformément à notre politique de dividendes et entendons maintenir ces versements au cours de l'exercice à venir. Le tableau suivant présente les dividendes en espèces par action versés au cours des trois derniers exercices. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

	T1	T2	T3	T4
2022	0,0875 \$	0,0875 \$	0,11 \$	0,11 \$
2023	0,11 \$	0,11 \$	0,14 \$	0,14 \$
2024	0,14 \$	0,175 \$	0,175 \$	0,175 \$

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de nos actions est la Compagnie Trust TSX, située au 1, rue Toronto, bureau 1200, Toronto (Ontario) Canada, M5C 2V6. Les bureaux de l'agent chargé de la tenue des registres sont situés à Montréal, à Vancouver, à Calgary et à Toronto.

Dette à long terme

Notre dette à long terme comprend :

- des facilités de crédit (une facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie, comprenant une marge de crédit non garantie). Au 28 avril 2024 et au 30 avril 2023, la facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie demeurait inutilisée et la Société était conforme aux clauses restrictives et aux ratios dictés par la convention de crédit;
- un programme de papier commercial américain (libellé en dollars américains). Au 28 avril 2024, des billets de papier commercial non garantis émis d'un capital de 552,6 millions \$ en cours ont été utilisés pour financer des acquisitions d'entreprises et d'autres besoins généraux de l'entreprise. Au 25 juin 2024, des billets de papier commercial non garantis émis d'un capital de 369,6 millions \$ en cours ont été utilisés ou devraient être utilisés pour financer des acquisitions d'entreprises et d'autres besoins généraux de l'entreprise;
- des billets de premier rang non garantis (libellés en dollars canadiens, en dollars américains, en euros et en couronnes norvégiennes).

Facilités de crédit

Nous disposons de facilités de crédit renouvelables non garanties totalisant 3 500 millions \$ destinées aux fins générales de l'entreprise. Ces facilités sont libellées en dollars canadiens, en dollars américains et en euros et comprennent des facilités secondaires représentant un crédit de sûreté libellées en dollars canadiens et en dollars américains d'un montant global maximal totalisant 115,0 millions \$. À la fin de l'exercice, les dates d'échéance de ces facilités de crédit étaient le 21 avril 2026 (975,0 millions \$) et le 21 avril 2028 (2 525,0 millions \$); elles ont été reportées au 21 mai 2027 (975,0 millions \$) et au 21 mai 2029 (2 525,0 millions \$) en date du 21 mai 2024.

Programme de papier commercial américain

Couche-Tard peut émettre des billets à court terme (billets de PC américain) dans le cadre de son programme de papier commercial américain d'un capital global pouvant atteindre 2 500,0 millions \$. Les billets de PC américain peuvent être émis en

fonction d'une échéance fixée au plus tard 397 jours après leur date d'émission. Les facilités de crédit renouvelables non garanties totalisant 3 500,0 millions \$ serviront de garantie de liquidités aux fins du remboursement des billets de PC américain émis aux termes du programme.

Billets de premier rang non garantis

Le tableau qui suit présente un sommaire de nos billets de premier rang non garantis en date du 25 juin 2024. Tous nos billets constituent des obligations non garanties directes de Couche-Tard qui sont de rang égal à toutes les autres obligations non subordonnées et non garanties en cours de Couche-Tard.

Date d'émission	Montant en capital	Taux du coupon	Date de paiement des intérêts	Taux effectif (au 28 avril 2024)	Échéance
2 juin 2015	700,0 millions \$ CA	3,60 %	2 juin et 2 décembre	3,65 %	2 juin 2025
18 février 2016	675,0 millions NOK	3,85 %	20 avril et 20 octobre	3,93 %	18 février 2026
6 mai 2016	750,0 millions €	1,88 %	6 mai	1,94 %	6 mai 2026
26 juillet 2017	700,0 millions \$ CA	3,06 %	26 juillet et 26 janvier	3,13 %	26 juillet 2024
	1 000,0 millions \$ US	3,55 %	26 juillet et 26 janvier	3,64 %	26 juillet 2027
	500,0 millions \$ US	4,50 %	26 juillet et 26 janvier	4,58 %	26 juillet 2047
22 janvier 2020	750,0 millions \$ US	2,95 %	25 janvier et 25 juillet	3,03 %	25 janvier 2030
	750,0 millions \$ US	3,80 %	25 janvier et 25 juillet	3,88 %	25 janvier 2050
13 mai 2021	650,0 millions \$ US	3,44 %	13 mai et 13 novembre	3,50 %	13 mai 2041
	350,0 millions \$ US ¹	3,63 %	13 mai et 13 novembre	3,69 %	13 mai 2051
25 septembre 2023	800,0 millions \$ CA	5,59 %	25 septembre et 25 mars	5,70 %	25 septembre 2030
25 janvier 2024	500,0 millions \$ CA	4,60 %	25 janvier et 25 juillet	4,70 %	25 janvier 2029
12 février 2024	700,0 millions €	3,65 %	12 mai, premier coupon en 2025	3,68 %	12 mai 2031
	650,0 millions €	4,01 %	12 février	4,03 %	12 février 2036
	900 millions \$ US	5,27 %	12 février et 12 août	5,31 %	12 février 2034
	600 millions \$ US	5,62 %	12 février et 12 août	5,69 %	12 février 2054

¹ Obligations vertes

Vous trouverez des renseignements détaillés sur notre dette à long terme, y compris nos facilités de crédit et la totalité de nos billets de premier rang non garantis en cours, à la note 22 des notes afférentes aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 28 avril 2024, disponibles sur notre site Web (corpo.couche-tard.com) et sur SEDAR+ (sedarplus.ca).

Notes de crédit

Les notes de crédit permettent d'évaluer la qualité du crédit d'une société ainsi que sa capacité financière. Elles ne constituent pas une observation sur le cours d'un titre ni sur le fait qu'un titre convient ou pas à un épargnant donné et ne valent pas une recommandation d'achat, de vente ou de maintien de nos titres.

Les agences de notation offrent une gamme de services, entre autres des services de notation non récurrents au moment d'une première émission d'un titre de créance, des services de surveillance annuelle et des mises à jour des notes de crédit.

Au cours des exercices 2024, 2023 et 2022, nous avons versé des honoraires à Moody's Investors Service, Inc. (Moody's) et à Standard & Poor's (S&P) pour des services de surveillance de crédit ainsi que des frais de notation dans le cadre de l'émission des billets de premier rang non garantis.

Moody's nous attribue une note de crédit d'entreprise et note également nos billets de premier rang non garantis en plus de fournir une note de crédit à court terme en lien avec notre programme de papier commercial américain. Les notes attribuées par Moody's sont fondées sur une opinion prospective concernant le risque de crédit relatif des obligations financières émises par des sociétés non financières, des institutions financières, des véhicules de financement structurés, des véhicules de financement de projets et des entités du secteur public. Des notes à long terme qui ont une échéance initiale d'au moins un an et sont un reflet du risque de survenance d'un défaut de paiement contractuel et des pertes financières prévues en cas de défaut sont attribuées.

S&P nous attribue une note de crédit d'entreprise et note également nos billets de premier rang non garantis en plus de fournir une note de crédit à court terme en lien avec notre programme de papier commercial américain :

- leur note de crédit d'entreprise constitue une opinion prospective de notre capacité financière globale à nous acquitter de nos obligations financières et est axée sur notre aptitude et notre volonté à honorer nos engagements financiers à mesure qu'ils deviennent exigibles. Elle ne s'applique pas à une obligation financière ou facilité de crédit donnée, à son rang ou à sa position en cas de faillite ou de liquidation, aux priorités prévues par la loi ni au caractère légal ou opposable de l'obligation.

- leur notation des billets de premier rang non garantis constitue une opinion prospective de notre solvabilité par rapport à une obligation financière spécifique, à une catégorie spécifique d'obligations financières ou à un programme financier spécifique (ce qui inclut la notation d'un programme de billets à moyen terme et d'un programme de papiers commerciaux). Elle tient compte de la solvabilité des garants/cautions, des assureurs ou des autres formes de rehaussement du crédit relatif à l'obligation, et tient compte de la monnaie dans laquelle l'obligation est libellée et peut tenir compte des modalités, comme des garanties et la subordination, pouvant avoir un effet sur le paiement ultime en cas de défaut.

Le tableau qui suit présente notre note de crédit d'émetteur, la notation de nos billets non garantis et la notation de notre programme de papier commercial américain en date du 28 avril 2024. Nos billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes, émis en février 2016 ne sont pas notés. Les agences de notation peuvent modifier ou retirer leurs notes en tout temps. Après la fin de l'exercice, Moody's a révisé à la hausse notre notation, qui est passée de Baa2 à Baa1, avec une perspective stable.

	Note de crédit d'entreprise	Billets non garantis	Programme de papier commercial américain	Signification
Notations de Moody's	Baa1 (perspective stable)	Baa1	P-2	<p>Le barème de notation des titres d'emprunt à long terme s'échelonne de AAA à C. Les coefficients numériques 1, 2 et 3 indiquent le classement au sein d'une catégorie. Une perspective positive, négative, stable ou en développement indique l'orientation possible à moyen terme d'une note de crédit.</p> <p>La note Baa est la neuvième note la plus élevée sur une échelle de vingt et une. Elle signifie que le placement est de qualité moyenne et considéré comme étant exposé à un risque de crédit modéré et peut comporter des caractéristiques spéculatives. Un coefficient 2 indique un classement dans la fourchette intermédiaire alors que le coefficient 1 indique que le placement se classe dans la fourchette supérieure de sa catégorie de notes et le coefficient 3 indique un classement dans la fourchette inférieure de la catégorie de notes en question.</p> <p>Le barème de notation des titres d'emprunt à court terme s'échelonne de P-1 à NP. La notation P-2 vient au deuxième rang des 4 catégories de notation. Elle indique que l'émetteur a une capacité supérieure de rembourser ses obligations au titre de la dette à court terme.</p>
Notations de S&P	BBB+ (perspective stable)	BBB+	A-2	<p>Le barème de notation des titres d'emprunt à long terme s'échelonne de AAA à D. Certaines notes se voient ajouter les signes plus (+) ou moins (-) comme indication de la position relative au sein des grandes catégories de notation. La perspective positive, stable ou négative indique l'orientation possible à moyen terme (habituellement jusqu'à deux ans) d'une note de crédit.</p> <p>La note BBB+ est la huitième note la plus élevée sur une échelle de vingt-deux. Elle signifie que nous avons une capacité adéquate de respecter nos obligations financières. Toutefois, des conditions économiques défavorables ou un changement de circonstances sont susceptibles de nuire à cette capacité.</p> <p>S&P attribue une note de crédit d'entreprise équivalente à celle des billets non garantis à moins qu'il y ait une indication contraire, en raison de certaines caractéristiques particulières des billets telle la subordination contractuelle ou structurelle.</p> <p>Le barème de notation des titres d'emprunt à court terme s'échelonne de A-1+ à D. La notation A-2 vient au troisième rang des 7 catégories de notation. Elle indique que la capacité qu'a l'émetteur de respecter ses engagements financiers aux termes de l'obligation est satisfaisante. Les titres d'emprunt ayant reçu la note de A-2 sont quelque peu plus sensibles à l'évolution des circonstances et de la conjoncture économique que les obligations ayant reçu une note plus élevée.</p>

Gouvernance

Notre conseil d'administration est composé de 16 membres. Le conseil compte deux comités permanents : le comité d'audit et le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise. Les deux comités sont composés exclusivement d'administrateurs indépendants.

Les administrateurs sont élus à notre assemblée générale annuelle des actionnaires et exercent leur mandat jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou nommés.

En date du 21 juin 2024, nos administrateurs et membres de la haute direction étaient, en tant que groupe, propriétaires véritables, directement ou indirectement, de 177 195 411 actions ordinaires, représentant 19 % de nos actions ordinaires émises et en circulation. Pour en savoir plus sur notre structure du capital, veuillez consulter la page 25.

Administrateurs

La liste qui suit présente nos administrateurs et indique leur occupation principale au cours des cinq dernières années. L'information est exacte au 25 juin 2024.

<p>Alain Bouchard, O.C., O.Q.</p> <p>Fondateur et président exécutif du conseil, Alimentation Couche- Tard inc.</p> <p>Montréal (Québec) Canada</p> <p>Administrateur depuis 1988</p>	<p>M. Bouchard agit à titre de président exécutif du conseil d'Alimentation Couche-Tard depuis 2014, année où il a quitté, après 25 ans, ses fonctions de président et chef de la direction. Il a ouvert son premier magasin d'accommodation au Québec en 1980 et a fondé les entreprises qui sont devenues Alimentation Couche-Tard. Il cumule plus de 45 ans d'expérience dans le secteur de la vente au détail et, en compagnie de ses plus proches collaborateurs et de tous les employés, il a contribué à faire d'Alimentation Couche-Tard l'entreprise qu'elle est aujourd'hui. Il a également été membre du conseil d'administration de CGI inc. de 2013 à 2023.</p> <p>M. Bouchard a reçu de nombreux honneurs en reconnaissance de son excellence en affaires et de ses réalisations professionnelles exceptionnelles. Il est membre de l'Ordre du Canada et Officier de l'Ordre national du Québec. Il est également titulaire d'un doctorat <i>honoris causa</i> en sciences de la consommation de l'Université Laval à Québec et d'un doctorat <i>honoris causa</i> en droit de l'Université McGill à Montréal.</p> <p>M. Bouchard prend part à un nombre impressionnant de campagnes de financement et d'activités philanthropiques. M. Bouchard et son épouse ont créé en 2012 la Fondation Sandra et Alain Bouchard, qui soutient diverses initiatives d'aide aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle ainsi que des projets à vocation artistique et culturelle. En 2015, M. Bouchard et son épouse ont reçu le prix Philanthropes par excellence de l'année de l'Association des professionnels en philanthropie – section du Québec. Ils ont tous deux reçu un doctorat <i>honoris causa</i> de l'Université Concordia à Montréal en reconnaissance de leur profond engagement envers de nombreuses causes philanthropiques au Québec.</p>
<p>Louis Vachon</p> <p>Administrateur principal</p> <p>Associé exploitant chez J.C. Flowers & Co.</p> <p>Montréal (Québec) Canada</p> <p>Administrateur depuis 2021</p>	<p>M. Vachon s'est joint à J.C. Flowers & Co. comme associé exploitant en janvier 2022. De juin 2007 à octobre 2021, il a été président et chef de la direction de la Banque Nationale, où il était chargé des stratégies, des orientations et du développement de la Banque et de ses filiales. Cette nomination est survenue alors qu'il était chef de l'exploitation, poste qu'il avait occupé depuis 2006.</p> <p>De 2005 à 2006, M. Vachon a été président du conseil de Financière Banque Nationale, principale filiale de la Banque, et de Gestion de portefeuille Natcan. Il avait auparavant été chef de la direction de Financière Banque Nationale.</p> <p>M. Vachon a amorcé sa carrière en 1985 chez Citibank et s'est joint en 1986 à Lévesque Beaubien Geoffrion. De 1990 à 1996, il a travaillé au sein de Bankers Trust, où il est devenu président et chef de la direction de sa filiale canadienne, la Banque BT du Canada. Il est retourné à la Banque en 1996 comme président et chef de la direction de Gestion de placements Innocap et a été nommé un an plus tard premier vice-président, Trésorerie et Marchés financiers.</p> <p>M. Vachon siège aux conseils de Capital Funding Group, de Groupe CH inc., d'Alimentation Couche-Tard et de BCE. Il s'investit auprès d'un grand nombre d'organismes à vocation sociale et culturelle.</p> <p>M. Vachon est titulaire d'une maîtrise en finance internationale de la Fletcher School de l'Université Tufts et d'un baccalauréat en économie du Bates College. Il est également analyste financier agréé, CFA®.</p> <p>M. Vachon est Membre de l'Ordre du Canada, Officier de l'Ordre national du Québec et chevalier de l'Ordre de Montréal et récipiendaire du Prix du citoyen du monde décerné par l'Association canadienne pour les Nations Unies. Il s'est vu décerner des doctorats honorifiques par l'Université d'Ottawa, l'Université Bishop, l'Université Ryerson et l'Université Concordia. Il a également été nommé Lieutenant-colonel (H) des Fusiliers Mont-Royal. En 2014, il a été nommé PDG de l'année par le magazine <i>Canadian Business</i> ainsi que Personnalité financière de l'année par le journal québécois <i>Finance et investissement</i>, prix qui lui avait aussi été décerné en 2012. La Fondation Portage lui a également rendu hommage en le consacrant Grand philanthrope en 2014. Il a par ailleurs figuré au palmarès des 40 personnes de moins de 40 ans les plus influentes au Canada en 2001.</p>

<p>Jean Bernier Administrateur de sociétés Westmount (Québec) Canada</p> <p>Administrateur depuis 2019</p>	<p>M. Bernier est administrateur de sociétés et compte plus de 30 ans d'expérience dans les secteurs du carburant, de l'accommodation et de l'épicerie au détail. Il s'est joint à Alimentation Couche-Tard le 30 juillet 2012 en tant que président Groupe, Carburants Amériques et Opérations Nord-Est et a par la suite occupé le poste de président Groupe, Carburants globaux et Opérations Nord-Est à partir du 15 mars 2016. Il a pris sa retraite de la Société avec prise d'effet le 30 avril 2018.</p> <p>M. Bernier a auparavant travaillé pendant 15 ans au sein de Valero Energy Corporation, société internationale de fabrication et de commercialisation de carburants de transport et de produits pétrochimiques. Il a été vice-président exécutif de Valero Energy Corporation de 2011 à 2012, où il s'était vu confier la responsabilité des activités générales d'Ultramar Itée, la filiale canadienne de l'entreprise, de l'ensemble des activités de détail américaines et canadiennes ainsi que des services corporatifs des communications, de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services d'information. De 1997 à 2011, il a occupé divers postes de haute direction au sein d'Ultramar Itée, dont celui de président de 1999 à 2011, où il était responsable de l'ensemble des activités de l'entreprise, et celui de vice-président ventes au détail de 1997 à 1999. Avant de se joindre à Ultramar Itée, il a occupé pendant neuf ans différents postes de haute direction chez Provigo inc., dont ceux de vice-président, ressources humaines, de vice-président, Maxi, Provigo Distribution inc. et de vice-président exécutif et chef de l'exploitation, C. Corp. Inc.</p> <p>M. Bernier est actuellement membre des conseils d'administration de C&E Seafood Canada LP depuis 2018 et de TES Canada H2 Inc. depuis 2023, toutes deux des sociétés fermées. Il a également été membre du conseil de CrossAmerica Partners LP de 2017 jusqu'en 2019, du conseil de l'Institut économique de Montréal de 2017 à 2022 et a siégé au conseil de l'Association canadienne des carburants de 1999 à 2012, notamment à titre de président du conseil de 2007 à 2009.</p> <p>M. Bernier est titulaire d'une maîtrise en relations industrielles de l'Université de Waterloo et d'un baccalauréat de l'Université de Montréal.</p>
<p>Karinne Bouchard, CPA Administratrice de sociétés Montréal (Québec) Canada</p> <p>Administratrice depuis 2021</p>	<p>M^{me} Bouchard est administratrice de sociétés. Elle est membre du conseil d'administration de Groupe Stingray Inc. depuis février 2021 et préside également le comité d'audit de cette entreprise. Elle siège également au conseil d'administration de la Fondation Sandra et Alain Bouchard, qui offre un soutien financier aux organisations du milieu des arts et de la culture de même qu'aux organisations qui apportent leur soutien aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle pour leur permettre d'atteindre leur plein potentiel. Elle était auparavant cheffe globale de la trésorerie et trésorière d'Alimentation Couche-Tard de 2013 à 2021.</p> <p>M^{me} Bouchard est diplômée avec distinction de l'Université McGill et titulaire d'un baccalauréat en finances. Elle est également titulaire d'une maîtrise en finances de l'Université de Sherbrooke et détient le titre de comptable professionnelle agréée (CPA). Elle a obtenu le titre IAS.A attribué par l'Institut des administrateurs de sociétés.</p>
<p>Eric Boyko, CPA Président, chef de la direction et cofondateur, Groupe Stingray Inc. Montréal (Québec) Canada</p> <p>Administrateur depuis 2017</p> <p>Président du comité d'audit</p>	<p>Entrepreneur cumulant deux décennies d'expérience auprès des entreprises en démarrage, M. Boyko possède une vaste expertise en matière d'innovation en affaires. Il est président, cofondateur et chef de la direction de Groupe Stingray Inc., société de premier plan dans les secteurs de la distribution de contenu musical et vidéo, des services aux entreprises et des solutions de publicité qui joint 540 millions de consommateurs répartis dans 160 pays. L'entreprise a mené à bien un PAPE en juin 2015 et est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (RAY.A; RAY.B). M. Boyko était auparavant fondateur et président de Corporation eFundraising.com, entreprise qui s'est taillé une place de premier plan dans le secteur des campagnes de financement en Amérique du Nord. En 2006, il s'est classé au palmarès des 40 personnes de moins de 40 ans les plus influentes au Canada. Il siège également au conseil d'administration d'Intelcom et de Logistique Trans-Pro, deux entreprises montréalaises actives dans le secteur de la logistique. Il est fier de faire partie du conseil de la Fondation des Canadiens pour l'enfance et siège également au conseil de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM).</p> <p>Diplômé avec grande distinction de l'Université McGill, M. Boyko est titulaire d'un baccalauréat en commerce, avec spécialisation en comptabilité et en entrepreneuriat. Il est devenu comptable général accrédité (CGA) en 1997.</p>
<p>Marie-Eve D'Amours, Trésorière, Fondation D'Amours Laval (Québec) Canada</p> <p>Administratrice depuis 2023</p>	<p>M^{me} D'Amours est, depuis 2018, trésorière de la Fondation D'Amours, fiducie de bienfaisance venant en aide à plusieurs organismes à but non lucratif soutenant les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et les enfants en situation de vulnérabilité, où elle supervise la gestion financière et la stratégie en matière d'affectation des dons.</p> <p>M^{me} D'Amours a développé une expertise en approvisionnement, en planification et en gestion au sein de diverses sociétés (multinationales, grandes entreprises et PME) ainsi qu'en entrepreneuriat. Pendant plus de 10 ans, elle a assisté à des réunions du conseil d'administration d'Alimentation Couche-Tard à titre d'observatrice.</p> <p>M^{me} D'Amours est titulaire d'un baccalauréat en gestion de HEC Montréal. Elle a obtenu le titre IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés et a entamé le processus d'agrément pour obtenir sa certification en gouvernance de sociétés à l'Université Laval.</p>

<p>Janice L. Fields Administratrice de sociétés Naples (Floride) États-Unis</p> <p>Administratrice depuis 2020</p> <p>Membre du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise</p>	<p>M^{me} Fields a été présidente de McDonald's USA, LLC, filiale de McDonald's Corporation, exploitant et franchiseur d'une chaîne de restauration rapide, de 2010 jusqu'à sa retraite en 2012.</p> <p>M^{me} Fields possède une vaste expérience opérationnelle, financière et de direction acquise au cours de sa longue carrière dans le secteur alimentaire et a développé une expertise particulière en matière de marketing, de planification stratégique, de gestion des risques, de production et de gestion des ressources humaines. Durant sa carrière de plus de 35 ans au sein de McDonald's, elle a gravi de nombreux échelons, ayant commencé comme équièrre et ayant occupé par la suite plusieurs postes de haute direction au sein de McDonald's USA, notamment celui de présidente de la division américaine pour la division centrale de 2003 à 2006, puis celui de vice-présidente directrice et chef de l'exploitation de 2006 à 2010, année de sa nomination à titre de présidente.</p> <p>M^{me} Fields a auparavant siégé au conseil de Chico's FAS, où elle présidait aussi son comité de gouvernance et des mises en candidature, au conseil de Welbilt Inc., où elle était membre du comité des mises en candidature et de la gouvernance et du comité de rémunération, de même qu'aux conseils de Monsanto Corporation, de Taubman Centers, Inc. et de Buffalo Wild Wings. Elle siège également au conseil d'administration mondial de l'Œuvre des Manoirs Ronald McDonald, volet mondial, depuis 2012.</p> <p>M^{me} Fields a été nommée au palmarès des 100 femmes les plus influentes dans le monde du magazine <i>Forbes</i> et au palmarès des 50 femmes d'affaires les plus influentes du magazine <i>Fortune</i>.</p>
<p>Eric Fortin Président de Kastellō Immobilier Inc. Longueuil (Québec) Canada</p> <p>Administrateur depuis 2021</p>	<p>M. Fortin est président de Kastellō Immobilier Inc., société d'investissement spécialisée en immobilier résidentiel au Québec, poste qu'il occupe depuis 2018. Cumulant plus de 25 ans d'expérience approfondie en gestion d'entreprises, il a amorcé son parcours au sein d'Alimentation Couche-Tard, où il a d'abord été gérant de magasins de 1995 à 1997. Il a gravi les échelons, devenant directeur de marché de 1997 à 2000, puis directeur des opérations de 2000 à 2007, et enfin directeur du merchandising de 2007 à 2008. Tout au long de sa carrière, il a su acquérir et gérer avec succès de nombreuses entreprises.</p> <p>Outre ses activités professionnelles, M. Fortin s'investit pleinement dans des initiatives philanthropiques. C'est avec fierté qu'il agit comme trésorier de la Fondation Lise et Richard Fortin, laquelle a pour mission de soutenir différentes causes, notamment en procurant de l'aide aux aînés et aux personnes en situation d'itinérance et en offrant des services aux enfants victimes d'agressions sexuelles. Par ailleurs, en siégeant au conseil d'administration de la Fondation Hôpital Charles-Lemoyne, il met son expertise au profit de celle-ci en participant activement aux collectes de fonds destinés à soutenir les patients, les professionnels et les familles de cet hôpital depuis 2018. De plus, il copréside l'initiative La Cave à Vin des Philanthropes, qui recueille des fonds pour la santé mentale des jeunes.</p> <p>De 2015 à 2022, M. Fortin a consacré son temps et ses compétences en agissant comme membre du conseil d'administration et trésorier de la Maison Source Bleue. Cet organisme sans but lucratif offre des soins de fin de vie prodigués avec compassion aux adultes atteints d'un cancer ou d'une maladie en phase terminale.</p> <p>M. Fortin fait partie du réseau des anciens de l'Université McGill, où il a obtenu un baccalauréat en commerce, spécialisé en marketing.</p>
<p>Richard Fortin, cofondateur Administrateur de sociétés Boucherville (Québec) Canada</p> <p>Administrateur depuis 1988</p>	<p>M. Fortin est un cofondateur de la Société et il a agi comme président du conseil de 2008 à 2011. Il s'est joint à la Société en 1984 et a quitté ses fonctions de vice-président exécutif et chef de la direction financière en 2008. Avant de se joindre à Alimentation Couche-Tard, il a travaillé pendant 13 ans au sein de plusieurs institutions financières importantes et a été vice-président au Québec pour une banque canadienne détenue en propriété exclusive par Société Générale (France).</p> <p>M. Fortin a siégé au conseil de Transcontinental inc. de 2004 à 2018, où il était administrateur principal et président du comité d'audit, et de la Banque Nationale du Canada de 2013 à 2018, où il siégeait comme président du comité de gestion des risques et membre du comité d'audit. Il a aussi siégé au conseil de Rona inc. de 2009 à 2013 et au conseil d'Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie, de 2005 à 2018, où il était président du comité d'audit de 2013 à 2018.</p> <p>M. Fortin est titulaire d'un baccalauréat en gestion avec une concentration en finances de l'Université Laval, à Québec.</p>

<p>Brian Hannasch Président et chef de la direction, Alimentation Couche-Tard inc. Columbus (Indiana) États-Unis</p> <p>Administrateur depuis 2014</p>	<p>M. Hannasch est président et chef de la direction d'Alimentation Couche-Tard depuis 2014 et a occupé le poste de chef de l'exploitation de 2010 à 2014.</p> <p>Sous sa gouverne, la Société est devenue la plus grande entreprise canadienne sur le plan du chiffre d'affaires et l'un des géants mondiaux du commerce d'accommodation. M. Hannasch s'est joint à la Société en 2001 et, au cours de sa carrière de 22 ans au sein d'Alimentation Couche-Tard, il a aussi occupé les postes de vice-président principal, Opérations, États-Unis (2008 à 2010), de vice-président principal, Opérations, Ouest de l'Amérique du Nord (2004 à 2008), de vice-président, Intégration (2003 à 2004) et de vice-président, Opérations, Midwest des États-Unis (2001 à 2003), dans le cadre desquels il a été appelé à diriger tous les aspects des opérations aux États-Unis.</p> <p>M. Hannasch a été vice-président des opérations (2000 à 2001) chez Bigfoot Food Stores LLC, chaîne de 225 magasins d'accommodation dans le Midwest américain acquise par Alimentation Couche-Tard en 2001. Auparavant, il a occupé divers postes de responsabilité croissante au sein de BP Amoco (1989 à 2000), dont celui de vice-président du marketing pour l'unité d'affaires du Midwest américain.</p> <p>En 2022, M. Hannasch a été intronisé au Temple de la renommée du commerce de l'accommodation par le magazine <i>Convenience Store News</i>. Il a été nommé Leader de l'année dans le commerce de détail pour 2021 par Winsight Media et Dirigeant de l'année dans le commerce de détail pour 2019 par un groupe de leaders de premier plan de l'industrie du commerce de l'accommodation de <i>Convenience Store News</i>. Il a en outre été nommé Chef de la direction de l'année par <i>The Globe and Mail</i> en 2016. Il est membre du conseil d'administration de l'Association for Convenience & Fuel Retailing (NACS) depuis 2016 et d'AutoZone, Inc. depuis février 2022.</p> <p>M. Hannasch est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires, marketing et finances de l'Université de Chicago et d'un baccalauréat en finances de l'Université de l'État d'Iowa.</p>
<p>Stephen J. Harper, C.P. Président-directeur général, Harper & Associates Consulting Bragg Creek (Alberta) Canada</p> <p>Administrateur depuis 2024</p>	<p>M. Harper est président-directeur général de Harper & Associates Consulting, cabinet de services-conseils stratégiques comptant une clientèle mondiale et fournissant des conseils sur des questions liées à l'accès aux marchés, à la gestion des risques géopolitiques et économiques mondiaux et à la maximisation de la valeur sur les marchés mondiaux. Il siège au conseil d'administration de Colliers International Group Inc., société canadienne de services professionnels et de gestion des investissements diversifiés, et préside aussi le comité de gouvernance de celle-ci.</p> <p>M. Harper est associé fondateur et président du conseil de Vision One Management, fonds d'actions axé sur la valeur fondamentale qui applique une approche dite de capital-investissement aux marchés publics. Il préside également l'Union démocrate internationale et l'initiative internationale des amis d'Israël.</p> <p>M. Harper a été le vingt-deuxième premier ministre du Canada de 2006 à 2015.</p> <p>M. Harper est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en économie de l'Université de Calgary et s'est vu décerner un doctorat <i>honoris causa</i> en philosophie de l'Université de Tel Aviv en 2014 et un diplôme honorifique du Jerusalem College of Technology. En reconnaissance de sa contribution à l'administration publique, il a reçu l'Ordre de la liberté de l'Ukraine, le prix Woodrow Wilson pour son engagement au titre du service public, le B'nai B'rith International Presidential Gold Medallion for Humanitarianism et le prix de l'Homme d'État de l'année en 2012 décerné par la Fondation Appeal of Conscience.</p>
<p>Mélanie Kau Entrepreneure, administratrice de sociétés Westmount (Québec) Canada</p> <p>Administratrice depuis 2006</p> <p>Présidente du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise</p>	<p>M^{me} Kau est une détaillante expérimentée de profession et une administratrice de sociétés comptant plus de 30 ans d'expérience en fidélisation de la clientèle. En tant que détaillante, elle a dirigé la chaîne de magasins de suppléments naturels et vitamines Le Naturiste, qui compte 67 boutiques, de façon à permettre à celle-ci de renouer avec la rentabilité. À titre de présidente de Mobilia, le plus important détaillant de meubles indépendant dans l'est du Canada, elle se consacrait à la valorisation de la marque et au développement du réseau de magasins pour en arriver à son envergure actuelle, réseau qui regroupe des magasins au Québec et en Ontario. Elle siège au conseil d'administration de Les Vêtements de Sport Gildan Inc., l'un des principaux fabricants de vêtements de base de tous les jours, où elle préside le comité de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité sociale et siège au comité de rémunération et des ressources humaines.</p> <p>M^{me} Kau a été présidente du conseil d'administration d'Aéroports de Montréal jusqu'en mai de cette année et a présidé pendant plusieurs années son comité de gouvernance et des ressources humaines. Elle est aussi actuellement l'unique membre indépendante du conseil de Fertility Partners, société financée par des investissements privés s'occupant de la construction d'un réseau de cliniques de fertilité en Amérique du Nord, et préside le comité des ressources humaines de celle-ci.</p> <p>M^{me} Kau est une passionnée d'entrepreneuriat. En sa qualité d'associée au sein de K2 Kapital, elle effectue des prises de participation dans plusieurs entreprises en démarrage qui aspirent à changer la donne dans l'économie circulaire en ciblant tout particulièrement les biens de consommations réutilisables et les emballages durables. Elle a reçu plusieurs honneurs en reconnaissance de son sens aigu des affaires et de l'entrepreneuriat, dont son classement au palmarès des 40 personnes de moins de 40 ans les plus influentes au Canada et le prix Distinction de l'École de gestion John-Molson.</p> <p>M^{me} Kau est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Concordia et d'une maîtrise en journalisme de l'Université Northwestern.</p>

Marie-Josée Lamothe

Présidente, Tandem International
Montréal (Québec)
Canada

Administratrice depuis 2019

Membre du comité d'audit

M^{me} Lamothe possède plus de 25 ans d'expérience dans le domaine concurrentiel des produits numériques et de consommation (Google, L'Oréal, Procter & Gamble). Elle est particulièrement reconnue pour son expertise en matière de transformation numérique et déploiement de marques à l'échelle mondiale. Elle est présidente de Tandem International depuis 2018 et travaille en étroite collaboration avec des sociétés de capital de risque comme partenaire en services-conseils pour ce qui est de leur portefeuille de petites et moyennes entreprises. Elle siège au conseil des fiduciaires du Fonds de placement immobilier Riocan et est membre du comité de placement ainsi que du comité des mises en candidature et comité environnemental, social et de gouvernance de ce dernier.

M^{me} Lamothe est également professeure praticienne à l'Université McGill (Faculté de gestion Desautels) et voit à la gestion du Centre Dobson pour l'entrepreneuriat de McGill, dont la mission est de transformer l'innovation de l'université en entreprises en phase de démarrage viables.

De 2014 à 2018, M^{me} Lamothe a occupé le poste de directrice générale chez Google Canada, où elle a supervisé les pratiques de mise en marché de 14 industries. Elle a également occupé plusieurs postes de haute direction chez L'Oréal de 2002 à 2014, allant de directrice du marketing international en France à cheffe du marketing et cheffe des communications au Canada.

Au cours des dernières années, M^{me} Lamothe a été nommée par le Conseil du Trésor du Canada à des comités ministériels d'audit, dont ceux d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) et de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), en plus d'être nommée par le commissaire de l'Agence du revenu du Canada (ARC) à son comité consultatif externe. Elle a également été nommée au Conseil consultatif sur l'économie et l'innovation du gouvernement du Québec en 2017. Elle a été membre du Comité d'évaluation multidisciplinaire des chaires de recherche Canada 150, qui vise à attribuer des chaires de recherche auprès des universités canadiennes et à améliorer la réputation du Canada en tant que centre mondial d'excellence dans le domaine des sciences, de la recherche et de l'innovation.

M^{me} Lamothe s'est récemment vu décerner le prix Triple E pour son excellence sur le plan de l'entrepreneuriat et de l'engagement en enseignement supérieur. Elle est lauréate du prix d'excellence Desautels de l'Université McGill qui est décerné aux personnes qui représentent un modèle à émuler pour les étudiants en raison de leurs études, de leur carrière et de leurs contributions philanthropiques. Elle est titulaire d'un diplôme honorifique qui lui a été décerné par l'Université de Montréal pour sa contribution à l'avancement de notre société. Elle a été reconnue par Boardlist comme l'une des 10 femmes les plus influentes en technologie au Canada et nommée personnalité de l'année au Québec par *InfoPresse*. Elle a également été reconnue comme l'une des 100 femmes les plus influentes du Canada par le *Financial Post* et Marketers of the Year au Canada par le magazine *Strategy*. Elle est reconnue par les magazines américains *Forbes* et *Social Media* comme l'une des sommités du marketing en Amérique du Nord à suivre sur les réseaux sociaux et l'une des 40 leaders d'influence canadiens sur la scène internationale selon le classement du magazine *Canadian Business*.

M^{me} Lamothe est titulaire d'un baccalauréat avec double spécialisation en économie et en mathématiques (avec distinction) de l'Université de Montréal et a suivi le programme de gestion de L'Oréal à l'INSEAD. Elle détient des certifications du MIT Sloan & MIT CSAIL Artificial Intelligence : AI Implications for Business Strategy (2020), de Said Business School de l'Université d'Oxford en cybersécurité pour les chefs d'entreprises (2021) et de la NASBA (National Association of State Boards of Accountancy) en évaluation des risques en cybersécurité (2021). En 2023, elle a obtenu la certification GCB.D (*Global Competent Boards Designation*); il s'agit d'un titre professionnel attestant la conformité à des normes réglementaires en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance (ESG).

Monique F. Leroux, C.M., O.Q., FCPA, FICD

Administratrice de sociétés
Outremont (Québec)
Canada

Administratrice depuis 2015
Membre du comité d'audit

M^{me} Leroux est administratrice de sociétés et possède une grande expérience en affaires. Elle a été présidente du conseil et chef de la direction du Mouvement Desjardins de 2008 à 2016. Elle a agi à titre de présidente du conseil d'Investissement Québec de 2016 à 2020. Elle est administratrice indépendante du conseil de BCE/Bell et de celui du Groupe Michelin. Elle agit également à titre de conseillère principale de Teneo. En 2020, elle a aussi été nommée présidente du Conseil sur la stratégie industrielle du Canada et elle est membre du Groupe de travail sur l'investissement d'impact soutenu par le G7, où elle représente le Canada.

Avant de se joindre au Mouvement Desjardins, M^{me} Leroux a occupé des postes de direction à la RBC (Banque Royale du Canada) et chez Québecor. Elle a également été associée en audit chez EY (Ernst & Young). Elle est Membre de l'Ordre du Canada, Officière de l'Ordre national du Québec, chevalier de la Légion d'honneur (France) ainsi que Compagnon de l'Ordre du Temple de la renommée de l'entreprise canadienne, du Temple de la renommée du secteur des valeurs mobilières et du Temple de la renommée comptable du Canada. Elle est également récipiendaire du prix Woodrow Wilson (États-Unis), du prix Hommage de l'Ordre des CPA du Québec et du prix des Fellows de l'Institut des administrateurs de sociétés.

M^{me} Leroux offre également son temps et son soutien à un grand nombre d'organismes sans but lucratif. Elle a été nommée membre du Conseil canado-américain pour l'avancement des femmes entrepreneures et chefs d'entreprises. Elle est de plus présidente du conseil de l'Université de Sherbrooke et vice-présidente du conseil de l'Orchestre symphonique de Montréal.

M^{me} Leroux est titulaire de doctorats *honoris causa* de dix universités canadiennes.

**Réal Plourde,
cofondateur**

Administrateur
de sociétés

Westmount (Québec)
Canada

Administrateur
depuis 1988

M. Plourde a été président du conseil de 2011 à 2014. De 1984, date à laquelle il s'est joint à la Société, jusqu'à son départ à la retraite en 2011, il a occupé plusieurs postes, notamment ceux de vice-président exécutif, de chef des opérations, de vice-président développement, ventes et opérations, et de directeur des services techniques. Il a commencé sa carrière en travaillant dans divers projets d'ingénierie au Canada et en Afrique.

M. Plourde et son épouse, Ariane Riou, ont reçu la Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés (février 2018), pour leur engagement bénévole soutenu au niveau communautaire, tout particulièrement à la Maison de Soins Palliatifs de Laval.

M. Plourde est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de HEC Montréal et d'un diplôme en ingénierie (sciences appliquées) de l'Université Laval, à Québec. Il est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Louis Têtu

Président du conseil et
chef de la direction,
Coveo Solutions inc.
Québec (Québec) Canada

Administrateur
depuis 2019

Membre du comité des
ressources humaines et
de régie d'entreprise

M. Têtu est un entrepreneur et dirigeant d'entreprise de grande renommée. Il possède 30 ans d'expérience liée aux entreprises technologiques internationales. Il est président du conseil et chef de la direction de Coveo Solutions inc. (TSX : CVO), fournisseur mondial de solutions d'affaires fondées sur l'intelligence artificielle pour des applications liées au commerce électronique, au service client et aux milieux de travail. Avant Coveo, il avait cofondé Taleo Corporation, le principal fournisseur international de logiciels infonuagiques pour la gestion des talents et du capital humain, qui avait été inscrite au NASDAQ en 2005 puis acquise par la suite par Oracle en contrepartie de 1,9 G\$ US en 2012. Il a été chef de la direction et président du conseil de cette entreprise de sa fondation en 1999 jusqu'en 2007. Avant Taleo, il était président de Baan SCS, le groupe de solutions de gestion des chaînes d'approvisionnement de Baan, société internationale de logiciels de gestion intégrée d'entreprises. Auparavant, Baan avait fait l'acquisition de Groupe Berclair inc., qu'il avait cofondé en 1989 et dont il a été président jusqu'en 1996.

M. Têtu siège au conseil de Petal^{MD}, fournisseur de premier plan d'applications logicielles sur plateforme infonuagique pour le secteur médical, et a auparavant siégé au conseil d'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. Il est actif dans le domaine du capital privé pour des projets touchant de multiples secteurs d'activité.

En 1997, M. Têtu a été honoré par l'Université Laval pour sa contribution sociale et ses réalisations en affaires. Il a été deux fois lauréat régional du prix de l'entrepreneur de l'année d'Ernst & Young et s'est classé parmi les lauréats nationaux en 2021.

M. Têtu est titulaire d'un diplôme en génie de l'Université Laval, à Québec, et détient une licence de pilote d'hélicoptère commercial.

Membres de la haute direction

Les personnes suivantes sont des membres de la haute direction qui ne sont pas des administrateurs de Couche-Tard. L'information est exacte en date du 25 juin 2024.

Mathieu Bolté Vice-président principal, Finances Montréal (Québec) Canada	<p>M. Bolté s'est joint à Alimentation Couche-Tard à titre de vice-président principal, Finances, en février 2024. Avant de se joindre à Couche-Tard, il était, de 2020 à 2024, vice-président exécutif, chef des opérations et de la direction financière de FPI BTB, fiducie de placement immobilier inscrite à la Bourse de Toronto.</p> <p>Auparavant, M. Bolté a occupé divers postes de direction au sein de General Electric et, au cours de sa carrière de 12 ans au sein de cette entreprise, il a progressé dans différents rôles de direction en lien avec les finances, notamment dans les domaines du contrôle financier, de la planification stratégique, de l'alignement d'entreprise et des activités transactionnelles, et ce, dans de nombreuses régions géographiques et secteurs d'activité. Il a ensuite rejoint le Groupe Exito, l'un des plus grands détaillants d'Amérique du Sud, où il était responsable du processus de planification stratégique et financière, de la gestion de l'endettement et de l'ensemble des activités de développement des affaires. Il s'est ensuite joint à Ivanhoé Cambridge, filiale immobilière de la Caisse de dépôt et placement du Québec, à titre de vice-président exécutif et chef des finances pour l'ensemble des activités mondiales.</p> <p>M. Bolté est titulaire d'une maîtrise en affaires bancaires et financières de l'Université de Strathclyde, à Glasgow, au Royaume-Uni, et d'un baccalauréat en finances de l'Université de Montréal (HEC).</p>
Aaron Brooks Vice-président principal, Immobilier Charlotte, Caroline du Nord, États-Unis	<p>M. Brooks a été nommé vice-président principal, Immobilier en janvier 2022. Auparavant, il était vice-président, Gestion et entretien des propriétés depuis juin 2020, directeur principal, Immobilier depuis avril 2019 et directeur du soutien immobilier depuis septembre 2015. Il s'est joint à Alimentation Couche-Tard en 2015 lors de l'acquisition de Kangaroo Express, une société membre du groupe de Pantry Inc., où il occupait le poste de gestionnaire de portefeuille commercial. Il a commencé sa carrière chez KPMG Corporate Finance LLC, où il s'est concentré sur les opérations de cession d'actifs pour les sociétés en difficulté et les conseils de vente.</p> <p>M. Brooks est titulaire d'un baccalauréat ès arts (B.A.) en économie et en anglais de l'Université Colgate à Hamilton, New York.</p>
Mélanie Charbonneau Cheffe des affaires juridiques et secrétaire corporative Montréal (Québec) Canada	<p>M^{me} Charbonneau s'est jointe à Alimentation Couche-Tard en mars 2024 à titre de cheffe des affaires juridiques et secrétaire corporative. Elle y assume la responsabilité globale de la fonction juridique de l'entreprise et des activités de son conseil d'administration.</p> <p>Au cours des 25 dernières années, M^{me} Charbonneau a évolué au sein de grands cabinets d'avocats (BLG, Clifford Chance et Blakes) et d'entreprises de renom (Investissements PSP et Transat A.T. inc.), parcours qui a été couronné par une carrière de 12 ans au sein d'Otéra Capital où elle a été vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire corporative. Dans le cadre de ses fonctions chez Otéra Capital et comme membre de la haute direction, elle a assumé des responsabilités hautement stratégiques, notamment en lien avec la transformation de l'entreprise, l'expansion des activités à l'international ainsi que l'établissement et le déploiement des stratégies d'entreprise.</p> <p>Elle est titulaire d'une licence en droit civil de l'Université d'Ottawa (1998) et est membre du Barreau du Québec (1999).</p>
Filipe Da Silva Chef de la direction financière Laval (Québec) Canada	<p>M. Da Silva s'est joint à Alimentation Couche-Tard à titre de vice-président principal, Finances, en mars 2023, et a été nommé chef de la direction financière le 1^{er} juillet 2023. Avant de se joindre à Couche-Tard, il a été, d'avril 2020 à mars 2023, chef des services financiers et responsable de l'immobilier chez Walmart Canada, et d'avril 2016 à janvier 2021, chef des services financiers pour l'Amérique centrale.</p> <p>Auparavant, M. Da Silva a occupé divers postes de direction auprès de TotalEnergies, conglomérat français du secteur énergétique, en Argentine, puis s'est joint à Carrefour, multinationale française de vente au détail et en gros, où il a été détaché à Buenos Aires, en Colombie, en Inde et en Indonésie. Il s'est ensuite joint au Groupe Exito, l'un des plus grands détaillants d'Amérique du Sud, avant d'entrer au service de Walmart en 2016 à titre de chef des services financiers pour l'Amérique centrale.</p> <p>M. Da Silva préside le conseil d'administration de Circle K AS, la division européenne exploitant Statoil Fuel & Retail ASA, une chaîne de stations-services.</p> <p>M. Da Silva est titulaire d'une maîtrise de l'École Supérieure de Commerce de Paris en stratégie et finances.</p>

<p>Ed Dzadovsky Premier vice-président, chef de la direction technologique Tempe, Arizona, États- Unis</p>	<p>M. Dzadovsky a été nommé chef de la direction technologique en avril 2022. Auparavant, il occupait le poste de vice-président, Technologies de l'information, Amérique du Nord, depuis janvier 2018. Il possède près de 20 ans d'expérience dans le domaine des technologies de l'information. Il a commencé sa carrière chez McDonald's en 2000, dans la région de Pittsburgh, en tant que membre de l'équipe. Après avoir travaillé pendant 10 ans dans l'exploitation des magasins, il a rejoint le siège social de McDonald's à Chicago en 2011 à titre de directeur principal des opérations de la technologie des restaurants. Passionné par les gens, il s'est rapidement fait connaître pour son aptitude à former des équipes très performantes d'experts en opérations et en technologies de l'information. Il a occupé divers postes de direction dans le domaine des technologies de l'information, notamment celui de directeur principal, Prestation des services TI, Produits numériques mondiaux, où il a dirigé la transformation numérique de McDonald's grâce à des fonctionnalités technologiques innovantes.</p> <p>M. Dzadovsky fait partie du réseau des anciens de l'Université de Pittsburgh, où il a obtenu un diplôme en informatique.</p>
<p>Hans-Olav Høidahl Premier vice-président, Opérations, Europe Oslo, Norvège</p>	<p>M. Høidahl a été nommé premier vice-président, Opérations, Europe, en mai 2019. Il s'est joint à Alimentation Couche-Tard en juin 2012, lorsque cette dernière a acquis Statoil Fuel & Retail ASA, et a occupé le poste de premier vice-président, Scandinavie depuis octobre 2010. Il était auparavant vice-président d'Energy Europe, du groupe Statoil, depuis 2006. Il s'est joint à Statoil Fuel & Retail ASA en 1992 et y a occupé divers postes, notamment ceux de directeur du service à la clientèle en Norvège, de responsable des ventes régionales en Scandinavie, de directeur des ventes pour la Norvège, de directeur national de l'énergie en Norvège et de vice-président pour les opérations de l'énergie.</p> <p>M. Høidahl est titulaire d'un baccalauréat en économie de la Norwegian School of Management.</p>
<p>Kevin Lewis Chef de la croissance Charlotte, Caroline du Nord, États-Unis</p>	<p>M. Lewis s'est joint à Alimentation Couche-Tard à titre de chef de la direction du marketing en juillet 2017. Il a été nommé chef de la croissance en janvier 2023. M. Lewis se concentre principalement sur la transformation de l'expérience client de Couche-Tard et sur comment bâtir l'avenir, tout en dirigeant les équipes de marketing, d'expérience client, d'analytique et d'innovation.</p> <p>M. Lewis a occupé plusieurs postes de direction dans des entreprises numériques et physiques dans les secteurs du commerce de détail et de la technologie partout dans le monde. Il était auparavant chef de la direction du marketing chez Total Wine & More et avait dirigé les activités liées au volet numérique, aux kiosques et aux abonnements pendant qu'il était vice-président principal, activités numériques, chez Blockbuster Entertainment. De 2004 à 2008, il a été membre du comité exécutif et chef de la stratégie et des affaires nouvelles de Philips Consumer Lifestyle, une division de Royal Philips Electronics. Plus tôt dans sa carrière, il a occupé plusieurs postes de direction pendant ses dix années de carrière au sein du Boston Consulting Group, se concentrant sur la clientèle des secteurs des produits de consommation emballés, des ventes au détail et des technologies dans le monde entier.</p> <p>M. Lewis est titulaire d'un baccalauréat en relations internationales de l'Université Stanford et d'un MBA (avec distinction) de l'INSEAD.</p>
<p>Alex Miller Chef de l'exploitation Lake Wylie, Caroline du Sud, États-Unis</p>	<p>M. Miller a été nommé chef de l'exploitation en janvier 2023, après avoir occupé le poste de vice-président exécutif, Opérations, Amérique du Nord, et Optimisation mondiale depuis mars 2021. Auparavant, il avait occupé le poste de vice-président exécutif, Optimisation commerciale depuis mai 2019, de vice-président principal, Opérations et carburants mondiaux depuis décembre 2017, de vice-président principal, Carburants mondiaux depuis novembre 2016 et de vice-président, Carburants depuis octobre 2012. Il s'est joint à Alimentation Couche-Tard en 2012 à titre de directeur des carburants, de l'immobilier et des installations.</p> <p>Auparavant, M. Miller était chez BP Plc. où, pendant 16 ans, il a occupé divers postes liés aux opérations, à l'approvisionnement, au développement des affaires et à la stratégie aux États-Unis et en Europe.</p> <p>M. Miller est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Southern Illinois.</p>
<p>Ina Strand Chef de la direction des ressources humaines Cornelius, Caroline du Nord, États-Unis</p>	<p>M^{me} Strand occupe le poste de chef de la direction des ressources humaines depuis avril 2017. À ce titre, elle est responsable des ressources humaines, des questions entourant la santé, la sécurité et le développement durable, des communications et des événements. Elle était auparavant vice-présidente principale, Projets spéciaux, depuis 2014, travaillant sur de nombreux projets mondiaux, y compris le développement et l'introduction de la nouvelle marque mondiale Circle K. Elle s'est jointe à Statoil Retail Norway AS en 2003 à titre de responsable du développement des personnes et a par la suite été nommée directrice des ressources humaines, directrice de l'offre client et vice-présidente adjointe des opérations en Norvège avant de se joindre à l'équipe de direction de Statoil Fuel & Retail en tant que vice-présidente exécutive du développement des marchés, lorsque la société a été cotée en bourse le 1^{er} octobre 2010. Après l'acquisition de Statoil Fuel & Retail par Couche-Tard, elle a occupé le poste de vice-présidente principale des ventes et du marketing en Europe jusqu'en 2014. Avant de se joindre à Statoil, elle a travaillé durant cinq ans en tant qu'analyste, consultante et chef de projet au bureau norvégien de PA Consulting Group, société établie au Royaume-Uni. En 2020, elle a figuré au palmarès Top Women in Convenience (TWIC) en devenant l'une des cinq lauréates du prix « Femme de l'année ».</p> <p>M^{me} Strand est titulaire d'une maîtrise en économie industrielle et en gestion de la technologie de l'Université norvégienne des sciences et de la technologie (NTNU) de Trondheim.</p>

Louise Warner
Vice-présidente
principale, Carburants
globaux
Charlotte, Caroline du
Nord, États-Unis

M^{me} Warner s'est jointe à Alimentation Couche-Tard à titre de vice-présidente principale, Carburants globaux, en janvier 2021. Avant de se joindre à Couche-Tard, elle a été membre de l'équipe de direction de Caltex Australie (maintenant Ampol) de 2016 à 2020 et a occupé le poste de chef de la direction des services commerciaux et, précédemment, celui de directrice générale principale des carburants et de l'infrastructure. Au cours de sa carrière de 21 ans au sein de Caltex Australie, elle a occupé plusieurs rôles tant de nature opérationnelle que commerciale et en lien avec des projets, et s'est vu confier la responsabilité des activités australiennes et internationales à Singapour, en Nouvelle-Zélande et aux Philippines.

M^{me} Warner est titulaire d'un baccalauréat en génie chimique de l'Université de Nouvelle-Galles du Sud, qui est située à Sydney, en Australie.

À la connaissance des administrateurs et des membres de la haute direction de Couche-Tard et selon l'information qu'ils nous ont fournie, sauf tel que divulgué ci-dessous, aucun d'entre eux, et à l'égard de l'alinéa iii) ci-dessous aucun actionnaire détenant suffisamment de titres de la société pour influencer de façon importante sur le contrôle de celle-ci, n'est ou n'a été au cours des dix dernières années, administrateur, chef de la direction ou chef des finances ou, à l'égard de l'alinéa iii) ci-dessous, membre de la haute direction d'une société qui, pendant que cette personne exerçait cette fonction :

- i) a fait l'objet d'une interdiction d'opérations, d'une ordonnance assimilable à une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance qui prive la société visée du droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation en valeurs mobilières qui a été en vigueur plus de 30 jours consécutifs,
- ii) a, après la cessation des fonctions de la personne, fait l'objet d'une interdiction d'opérations, d'une ordonnance assimilable à une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance qui prive la société visée du droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation en valeurs mobilières qui a été en vigueur plus de 30 jours consécutifs en raison d'un événement survenu pendant que la personne exerçait ces fonctions, ou
- iii) dans l'année suivant la cessation des fonctions de la personne, a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ou pour laquelle un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé afin de détenir l'actif.

M. Richard Fortin et M. Eric Fortin ont été administrateurs de Les Jardins Val-Mont inc. (« **Val-Mont** ») de 2009 jusqu'au 6 août 2015. Le 8 juillet 2016, Val-Mont a déposé une proposition concordataire sous le régime de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (Canada) qui a été approuvée par la Cour supérieure du Québec le 8 septembre 2016.

M. Boyko était administrateur de Bouclair inc. du 10 décembre 2014 au 1^{er} juin 2020. Le 11 novembre 2019, Bouclair inc. et Bouclair International inc. (« **Bouclair** ») ont chacune déposé un avis d'intention de faire une proposition concordataire auprès de leurs créanciers en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (Canada). Le 11 mai 2020, Bouclair a déposé une proposition à ses créanciers auprès du Bureau du surintendant des faillites Canada et, le 22 mai 2020, la Cour supérieure du Québec a rendu une ordonnance accueillant la requête visant l'approbation d'une transaction entre Bouclair, en qualité de vendeur, et Investissements Alston Inc., en qualité d'acheteur. Le 17 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a rendu une ordonnance nommant Restructuration Deloitte inc. en qualité de séquestre en vertu de l'article 243 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*. Le 12 août 2020, la Cour supérieure du Québec a homologué la proposition modifiée de Bouclair.

M^{me} Lamothe était administratrice de Reitmans (Canada) Limitée (« **Reitmans** ») jusqu'au 30 août 2019 ainsi qu'administratrice du Groupe Aldo inc. (« **Aldo** ») jusqu'au 31 décembre 2019. En 2020, en raison de l'incidence de la COVID sur le secteur du commerce de détail, Reitmans et Aldo ont volontairement demandé la protection contre leurs créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (« **LACC** ») le 19 mai 2020 et le 6 mai 2020, respectivement. Le 4 janvier 2022, Reitmans a obtenu une ordonnance d'homologation de la Cour supérieure du Québec à l'égard de la distribution du montant du règlement à ses créanciers.

M^{me} Kau était administratrice de Groupe Atis inc. (« **Atis** ») d'octobre 2017 à février 2021. Le 19 février 2021, Atis a déposé une demande de protection contre ses créanciers auprès de la Cour supérieure du Québec en vertu de la LACC. La Cour supérieure du Québec a rendu une ordonnance initiale en vertu de la LACC le 24 février 2021 autorisant la mise en faillite d'Atis. En décembre 2021, la quasi-totalité des actifs non monétaires d'Atis a été vendue, et l'entité a été mise en faillite¹.

Conflits d'intérêts

La Société n'a connaissance d'aucun conflit d'intérêts important réel ou potentiel entre un administrateur ou un membre de la direction de la Société ou de l'une de ses filiales et la Société ou l'une de ses filiales.

¹ Cette information a été omise par inadvertance dans la Notice annuelle 2023.

Comité d'audit

Le comité d'audit a pour mandat d'aider le conseil d'administration à superviser :

- l'intégrité de la présentation de l'information financière de la Société;
- la conformité de la Société avec les exigences prévues par la législation et la réglementation;
- l'indépendance, les compétences et la nomination de l'auditeur externe;
- la performance des auditeurs interne et externe;
- les responsabilités de la direction en ce qui a trait aux contrôles internes;
- le programme de gestion des risques, y compris les risques liés à la cybersécurité; et
- la surveillance de la présentation de l'information financière relative à l'environnement, à la responsabilité sociale et à la gouvernance.

Le mandat du comité d'audit figure à l'annexe A. Il se trouve aussi sur notre site Web (corpo.couche-tard.com) et sur SEDAR+ (sedarplus.ca).

Composition du comité

Le tableau qui suit présente les trois membres du comité d'audit ainsi que leur formation et leur expérience pertinentes. Ces trois membres sont tous indépendants et possèdent tous des compétences financières au sens du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*.

Formation et expérience pertinentes	
Eric Boyko, CPA	<p>Eric Boyko est un entrepreneur de calibre mondial comptant près de deux décennies d'expérience auprès des entreprises en démarrage qui détient une vaste expertise dans les premiers stades d'innovation en affaires. Il a cofondé le Groupe Stingray Inc., dont il est le président et chef de la direction depuis 2010. M. Boyko a fondé et présidé eFundraising.com, une entreprise de commerce électronique prospère qui s'est taillé une place de premier plan dans l'industrie nord-américaine du financement. M. Boyko s'est classé au palmarès des 40 personnes de moins de 40 ans les plus influentes au Canada en 2006.</p> <p>Sa passion pour les sports extrêmes et les voyages alimente son désir d'excellence en affaires. Il siège au conseil d'administration du Groupe Stingray Inc., participe activement à différentes activités philanthropiques et siège au conseil d'administration de la Fondation des Canadiens de Montréal pour l'enfance. M. Boyko est diplômé avec grande distinction de l'Université McGill et il est titulaire d'un baccalauréat en commerce, avec spécialisation en comptabilité et en entrepreneuriat.</p>

Marie-Josée Lamothe

Marie-Josée Lamothe possède plus de 25 ans d'expérience dans le domaine concurrentiel des produits numériques et de consommation (Google, L'Oréal, Procter & Gamble). Elle est particulièrement reconnue pour son expertise en matière de transformation numérique et de déploiement de marques à l'échelle mondiale. Elle est présidente de Tandem International depuis 2018 et travaille en étroite collaboration avec des sociétés de capital de risque comme partenaire en services-conseils pour ce qui est de leur portefeuille de petites et moyennes entreprises. Elle siège au conseil des fiduciaires du Fonds de placement immobilier Riocan et est membre du comité de placement de ce dernier. M^{me} Lamothe est également professeure praticienne à l'Université McGill (Faculté de gestion Desautels) et voit à la gestion du Centre Dobson pour l'entrepreneuriat de McGill, dont la mission est de transformer l'innovation de l'université en entreprises en phase de démarrage viables.

De 2014 à 2018, elle a occupé le poste de directrice générale chez Google Canada, où elle a supervisé les pratiques de mise en marché de 14 industries. Elle a également occupé plusieurs postes de haute direction chez L'Oréal de 2002 à 2014, allant de directrice du marketing international en France à cheffe du marketing et cheffe des communications au Canada.

Au cours des dernières années, M^{me} Lamothe a été nommée par le Conseil du Trésor du Canada à des comités ministériels d'audit, dont ceux d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) et de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), et elle a été nommée par le commissaire de l'Agence du revenu du Canada (ARC) à son comité consultatif externe. M^{me} Lamothe a également été nommée au Conseil consultatif sur l'économie et l'innovation du gouvernement du Québec en 2017 et a été membre du Comité d'examen multidisciplinaire des chaires de recherche Canada 150, qui vise à attribuer des chaires de recherche auprès des universités canadiennes et à améliorer la réputation du Canada en tant que centre mondial d'excellence dans le domaine des sciences, de la recherche et de l'innovation.

M^{me} Lamothe est titulaire d'un baccalauréat en économie et en mathématiques (avec distinction) de l'Université de Montréal et a suivi le programme de gestion à l'intention des membres de la haute direction de L'Oréal à l'INSEAD. Elle a obtenu des certifications du MIT Sloan & MIT CSAIL Artificial Intelligence : AI Implications for Business Strategy (2020), de Said Business School de l'Université d'Oxford en cybersécurité pour les chefs d'entreprises (2021) et de la NASBA (National Association of State Boards of Accountancy) en évaluation des risques en cybersécurité (2021). En 2023, elle a obtenu la certification GCB.D (Global Competent Boards Designation); il s'agit d'un titre professionnel se rapportant à la conformité à des normes réglementaires en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance (ESG).

Monique Leroux, C.M., O.Q., FCPA, FICD

Monique Leroux est administratrice de sociétés et elle possède une grande expérience en affaires. Elle a été présidente du conseil et chef de la direction du Mouvement Desjardins de 2008 à 2016. M^{me} Leroux a agi à titre de présidente du conseil d'investissement Québec de 2016 à 2020. Elle est administratrice indépendante du conseil de BCE/Bell et de celui du Groupe Michelin. Elle agit également à titre de conseillère principale de Teneo. En 2020, elle a aussi été nommée présidente du Conseil sur la stratégie industrielle du Canada et elle est membre du Groupe de travail sur l'investissement d'impact soutenu par le G7, au sein duquel elle représente le Canada. Avant de se joindre au Mouvement Desjardins, M^{me} Leroux a occupé des postes de direction à la RBC (Banque Royale du Canada) et chez Québecor. Elle a également été associée en audit chez EY (Ernst & Young).

M^{me} Leroux est Membre de l'Ordre du Canada, Officière de l'Ordre national du Québec, chevalier de la Légion d'honneur (France) ainsi que Compagnon de l'Ordre du Temple de la renommée de l'entreprise canadienne, du Temple de la renommée du secteur des valeurs mobilières et du Temple de la renommée comptable du Canada. Elle est également récipiendaire du prix Woodrow Wilson (États-Unis), du prix Hommage de l'Ordre des CPA du Québec et du prix des Fellows de l'Institut des administrateurs de sociétés.

M^{me} Leroux offre également son temps et son soutien à un grand nombre d'organismes sans but lucratif. Elle a été nommée membre du Conseil canado-américain pour l'avancement des femmes entrepreneures et chefs d'entreprises et elle siège au conseil de l'Université de Sherbrooke et de l'Orchestre symphonique de Montréal. M^{me} Leroux est titulaire de doctorats *honoris causa* de dix universités canadiennes.

Politiques et contrôles

Contrôles internes

Nous maintenons un système de contrôles internes à l'égard de l'information financière conçu pour protéger nos actifs et assurer la fiabilité de notre information financière. Ce système comprend également des contrôles et procédures sur la communication d'information veillant à ce que :

- l'information financière et autre information importante que nous communiquons aux analystes et au public soit fiable et complète
- nous communiquons l'information et déposons les rapports exigés par la loi et les organismes de réglementation des valeurs mobilières en temps opportun
- nous recueillons et déclarons l'information importante aux membres de la direction de façon à leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant l'information à divulguer.

Nous évaluons régulièrement l'efficacité de ces contrôles internes et y apportons des modifications au besoin. La direction et notre auditeur externe ont jugé que nos contrôles étaient efficaces en date de la présente notice annuelle.

Code de conduite et d'éthique et service d'assistance d'ACT

La Société a adopté un code de conduite et d'éthique (le « **code** »), qui a été refondu au cours de l'exercice 2021 puis modifié plus récemment au cours de l'exercice 2023. Le code rehausse et précise les attentes de la Société en matière d'éthique et porte sur d'importants sujets, dont l'intégrité, la confidentialité, la préservation de notre propriété et de nos biens, les conflits d'intérêts, le traitement équitable des clients, fournisseurs, concurrents et employés, l'information privilégiée et les délits d'initiés. Il se veut un véritable guide pour nous aider, tout un chacun, à prendre les bonnes décisions. Il est maintenant accessible en plusieurs langues et dans un format convivial. Un exemplaire de notre code peut être consulté sur notre site Web (corpo.couche-tard.com) et sur SEDAR+ (sedarplus.ca).

Le code s'applique à tous chez Alimentation Couche-Tard et ses filiales, et nous nous attendons à ce que les consultants, les intermédiaires, les lobbyistes et quiconque travaille pour notre compte respectent le code. Nous nous assurons que tous adhèrent au code en :

- remettant un exemplaire du code à chaque nouvel employé au moment de son embauche, en exigeant sa signature;
- tenant des séances d'information auprès de la direction dans le cadre de la formation bisannuelle;
- tenant un processus de certification annuel à l'intention des employés ne travaillant pas en magasin;
- procédant à une enquête en cas d'incident ou de plainte de façon objective et rapidement; et
- prenant les mesures correctives appropriées au besoin et au moment voulu.

Au cours de l'exercice 2022, en vue d'assurer une compréhension généralisée du code et l'adhésion à celui-ci, la Société a lancé et mené à terme un programme de formation en ligne à l'échelle de l'organisation destiné à tous les employés de son réseau mondial, qu'ils travaillent en magasin ou dans les centres de services de la Société. Cette formation était offerte en plusieurs langues. Tous les employés ont l'obligation de suivre cette formation. Au cours de l'exercice 2023, la Société a déployé un programme de formation à l'égard du code à l'échelle de l'organisation auquel plus de 100 000 employés ont participé, soit en présentiel, soit par l'intermédiaire d'une plateforme interactive en ligne.

Outre le code, la Société a également adopté une politique et des procédures en matière de dénonciation visant les questions relatives à la comptabilité et à l'audit, à la fraude d'entreprise et aux contrôles comptables internes. Cette politique fournit aux employés et aux parties prenantes externes de Couche-Tard des voies de communication leur permettant de soulever des préoccupations, sous le couvert de l'anonymat s'ils le souhaitent, sans crainte de représailles de quelque nature que ce soit. Tous les administrateurs, dirigeants et employés sont tenus de comprendre cette politique et d'en respecter les modalités.

Enfin, parallèlement à la refonte du code au cours de l'exercice 2021 et conformément à l'engagement pris par la Société d'améliorer son profil éthique, et dans un souci de promouvoir la transparence et la reddition de comptes, la Société a également simplifié la marche à suivre pour signaler des préoccupations d'ordre éthique en lançant un nouveau service d'assistance à la fine pointe de la technologie. Le service d'assistance d'ACT est une plateforme de communication mondiale, accessible en ligne, qui offre aux employés et aux clients en tout temps la possibilité de l'utiliser dans une multitude de choix de langue partout où la Société exerce ses activités. Le service d'assistance d'ACT permet de faire un signalement de manière anonyme et fournit des outils pour assurer un traitement des préoccupations soulevées en toute transparence et dans des délais opportuns.

Auditeur indépendant

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., société en nom collectif de comptables professionnels agréés (PwC), sont nos auditeurs depuis l'exercice 2009. Ils sont indépendants au sens du Code de déontologie des comptables professionnels agréés du Québec. PwC a livré un rapport d'auditeurs indépendants daté du 25 juin 2024 portant sur nos états financiers consolidés et les notes y afférentes aux 28 avril 2024 et 30 avril 2023 et pour les exercices terminés à ces dates. Ils ont également livré un rapport sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière au 28 avril 2024.

Services non liés à l'audit

L'auditeur peut aussi fournir des services non liés à l'audit dans la mesure où ces services ont été approuvés au préalable par le comité d'audit, sous réserve des exceptions suivantes. Nous avons une politique qui interdit à l'auditeur externe de nous fournir les services suivants :

- la tenue de la comptabilité ou d'autres services liés aux livres comptables ou aux états financiers
- la conception et la mise en œuvre des systèmes d'information financière
- les services d'évaluation
- les services d'actuariat
- les services d'audit interne
- les services bancaires d'investissement
- les fonctions de gestion ou de ressources humaines
- les services juridiques
- les services d'experts non liés à l'audit.

Honoraires d'audit

Le tableau qui suit présente les honoraires que nous avons versés à PwC en contrepartie de leurs services au cours des exercices 2024 et 2023, exprimés en dollars canadiens.

	2024 (exercice terminé le 28 avril)	2023 (exercice terminé le 30 avril)
Honoraires d'audit	4 114 356 \$	3 096 321 \$
Honoraires pour services liés à l'audit	524 334 \$	160 312 \$
Honoraires pour services fiscaux	87 842 \$	46 393 \$
Autres honoraires	63 552 \$	869 433 \$
Total	4 790 084 \$	4 172 459 \$

Les honoraires d'audit sont facturés pour l'audit de nos états financiers consolidés annuels, de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière et pour les services habituellement fournis par l'auditeur dans le cadre d'une mission d'audit des états financiers d'un émetteur :

- les audits ou missions de certification prescrits par la loi ou la réglementation, principalement liés aux filiales européennes (2024 : 1 847 553 \$, 2023 : 1 279 211 \$)
- les consultations sur des questions spécifiques d'audit ou de comptabilité qui peuvent se poser au cours d'un audit ou d'un examen ou qui peuvent en découler
- la prestation de services dans le cadre de l'établissement des rapports trimestriels, des prospectus et des autres dépôts de la Société auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes (2024 : 320 000 \$; 2023 : 310 000 \$).

Les honoraires pour services liés à l'audit sont facturés pour des services de certification ou d'autres services connexes qui sont fournis traditionnellement par un auditeur indépendant :

- l'audit du régime d'avantages sociaux des employés;
- les missions de certification qui ne sont pas prescrites par la loi ou la réglementation;
- des conseils généraux sur les normes comptables, ce qui comprend les IFRS.

Les honoraires pour services fiscaux sont facturés pour des services de planification fiscale et différents conseils fiscaux en lien avec notre structure corporative internationale.

Les autres honoraires sont facturés pour des services professionnels autres que ceux inclus dans les catégories ci-dessus, y compris les honoraires pour des vérifications diligentes et d'autres services.

Poursuites

Nous sommes la partie défenderesse dans le cadre d'un certain nombre de procédures judiciaires, de poursuites et de réclamations faisant partie du cours normal des affaires d'une société du secteur du commerce de détail, qui comprennent des poursuites intentées par des individus et des actions collectives. Toutefois, nous ne croyons pas que l'issue défavorable de telles procédures, poursuites ou réclamations aurait un effet défavorable important sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Annexes

Annexe A – Mandat du comité d'audit

Annexe B – Mesures non conformes aux normes comptables IFRS

Annexe A

Mandat du comité d'audit

I. Mandat

Le comité d'audit (« **comité** ») a pour mandat d'aider le conseil d'administration (« **conseil** ») d'Alimentation Couche-Tard inc. (« **Société** ») à s'acquitter de ses responsabilités concernant la surveillance et la supervision de ce qui suit :

- l'intégrité de la présentation de l'information financière de la Société;
- la conformité de la Société avec les exigences prévues par la législation et la réglementation;
- l'indépendance, les compétences et la nomination de l'auditeur externe;
- la performance des auditeurs interne et externe;
- les responsabilités de la direction en ce qui a trait aux contrôles internes; et
- la gestion des risques.

Le comité s'assure que sa charte est révisée annuellement pour lui permettre de demeurer conforme aux exigences réglementaires.

II. Responsabilités

En ce qui a trait à la présentation de l'information financière, le comité d'audit a les responsabilités suivantes et le président du comité présente son rapport au conseil d'administration :

Comptabilité et présentation de l'information financière :

1. Avec la direction et l'auditeur externe, passer en revue les états financiers annuels et les notes y afférentes, le rapport de gestion annuel, le rapport de l'auditeur externe ainsi que le communiqué de presse portant sur les résultats s'y rapportant et obtenir de la direction des explications sur tous les écarts importants avec les périodes correspondantes, avant de recommander leur approbation par le conseil d'administration et leur publication.
2. Avec la direction, passer en revue les états financiers intermédiaires, les rapports de gestion intermédiaires et les communiqués de presse portant sur les résultats s'y rapportant avant de recommander leur approbation par le conseil d'administration et leur publication.
3. Passer en revue et approuver l'information financière contenue dans la notice annuelle, le rapport annuel, les rapports de gestion et les autres documents contenant des informations financières similaires avant leur présentation publique ou leur dépôt auprès des organismes de réglementation au Canada ou dans d'autres territoires applicables et passer en revue l'information financière et les indications sur les résultats fournis aux analystes et aux agences de notation ainsi que l'intégrité de la présentation de cette information financière.
4. S'assurer, de manière périodique, que des procédures adéquates sont en place pour examiner la communication faite au public, par la Société, de l'information financière extraite ou dérivée de ses états financiers, autre que l'information communiquée au public dont il est fait mention ci-dessus.
5. S'il y a lieu, le comité d'audit examinera le processus relatif aux attestations devant être incluses dans les documents d'information publics et en discutera avec le président et chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société.
6. Avec la direction et l'auditeur externe, passer en revue annuellement la qualité et l'acceptabilité des nouvelles conventions comptables de la Société ainsi que la divulgation et l'effet des éventualités et le caractère raisonnable des provisions, réserves et estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur la présentation de l'information financière.
7. Avec l'auditeur externe, passer en revue les désaccords liés à l'audit et les mesures prises par la direction à ce sujet et régler les désaccords entre la direction et l'auditeur externe concernant la présentation de l'information financière.

Gestion des risques et contrôles internes :

1. Surveiller la qualité et l'intégrité des systèmes de contrôles internes et d'information de gestion de la Société au moyen de discussions avec la direction et les auditeurs interne et externe.
2. Revoir et surveiller annuellement les politiques d'évaluation et de gestion des risques de la Société. À cette fin, le comité reçoit un rapport détaillé des risques pouvant avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et des mesures prises afin d'éliminer ou d'atténuer ces risques, y compris l'examen de la couverture d'assurance de la Société.
3. Approuver le plan d'audit interne annuel mis en place par l'auditeur interne.
4. Superviser la présentation par la direction de l'information sur les contrôles internes et s'assurer que l'auditeur interne fait rapport annuellement au comité des résultats du travail effectué relativement aux systèmes de contrôles internes.
5. Passer en revue régulièrement les rapports d'audit interne décrivant les procédures de contrôles internes et les questions importantes soulevées lors des dernières révisions des systèmes de contrôles internes et des systèmes d'information de gestion ou par suite d'examen et de commentaires de la part des autorités de réglementation, ainsi que les recommandations connexes et les mesures prises à cet égard.
6. Établir des procédures concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la Société au sujet des contrôles internes ainsi que des procédures permettant aux employés de communiquer confidentiellement, sous le couvert de l'anonymat, leurs préoccupations concernant des points discutables en matière de contrôles internes.
7. Le comité d'audit peut déléguer certaines tâches spécifiques et l'examen de certaines questions relatives à la gestion des risques à un ou à plusieurs membres du conseil ou à des membres de la direction de la Société, à la condition que ces membres du conseil ou membres de la direction fassent rapport au comité d'audit.

Auditeur externe :

1. L'auditeur externe fait rapport directement au comité d'audit, et il revient au comité d'audit d'examiner le plan d'audit avec l'auditeur externe et la direction et d'en approuver l'échéancier.

2. Surveiller les travaux de l'auditeur externe, examiner au moins une fois l'an la déclaration écrite officielle de l'auditeur externe faisant état de toutes les relations qu'il entretient avec la Société et confirmant son indépendance, et discuter avec l'auditeur externe des relations ou des services qui peuvent influencer sur son objectivité ou son indépendance.
3. Recommander au conseil la nomination et, s'il y a lieu, le non-renouvellement du mandat de l'auditeur externe (dans les deux cas, sous réserve de l'approbation des actionnaires) et s'assurer de sa compétence, de sa performance et de son indépendance.
4. Approuver tous les services d'audit qui seront fournis à la Société et déterminer quels sont les services autres que les services d'audit que les auditeurs ne sont pas autorisés à fournir à la Société ou à ses filiales.
5. Prendre des mesures raisonnables pour veiller à ce que la Société respecte la politique relative à l'approbation au préalable des services non liés à l'audit et, s'il est jugé à propos, déléguer à un ou plusieurs membres indépendants le pouvoir d'approuver au préalable les services non liés à l'audit, pourvu que toute approbation de ce genre soit communiquée au comité lors de sa prochaine réunion.
6. Faire les recommandations qui s'imposent au conseil pour s'assurer que le montant des honoraires de l'auditeur externe est raisonnable tant pour des services d'audit que pour d'autres services autorisés.
7. S'assurer que la Société respecte les exigences réglementaires en matière d'embauche d'associés, de salariés, d'anciens associés et salariés, de l'auditeur externe actuel ou passé de la Société. À cette fin, le comité doit approuver au préalable toute embauche d'actuels ou d'anciens associés et salariés de l'auditeur externe actuel ou passé et prendre des mesures raisonnables pour veiller à ce que la Société respecte la politique relative à l'embauche d'employés ou d'anciens employés de l'auditeur externe.
8. Maintenir des voies de communication directes avec l'auditeur externe ainsi qu'avec le responsable de l'audit interne.
9. Le comité d'audit doit rencontrer périodiquement, au moins une fois l'an, l'auditeur externe en l'absence de la direction et de l'auditeur interne.

Surveillance et supervision de l'auditeur interne :

1. Le comité d'audit doit examiner ce qui suit, en discuter avec l'auditeur interne, en faire rapport et, s'il y a lieu, formuler des recommandations au conseil :
 - a) la nomination et le mandat de l'auditeur interne, notamment ses responsabilités, son budget et sa dotation en personnel;
 - b) les compétences et le rendement de l'auditeur interne, notamment un examen du plan d'audit interne annuel et l'existence ou non de restrictions ou de limitations imposées à l'auditeur interne;
 - c) l'obtention de comptes rendus périodiques de l'auditeur interne concernant les résultats d'audit interne, notamment pour ce qui est des contrôles internes de la Société, et les progrès réalisés par cette dernière pour corriger toute lacune importante relative aux contrôles.
2. Le comité d'audit doit se réunir périodiquement avec l'auditeur interne en l'absence de la direction et de l'auditeur externe.

Surveillance et supervision de la présentation de l'information financière en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance :

1. Examiner l'information portant sur le rendement de la Société en matière d'environnement et de responsabilité sociale présentée dans les documents d'information et documents financiers annuels déposés;
2. Évaluer et superviser l'amélioration des pratiques entourant la présentation de l'information relative à l'environnement, à la responsabilité sociale et à la gouvernance en suivant des cadres standard bien établis et en s'attardant particulièrement à la portée et à l'examen de l'information divulguée en fonction des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et de la Fondation IFRS ayant trait à la publication d'information relative au climat, à la gouvernance, à la stratégie, à la gestion des risques et aux mesures et objectifs; et
3. Examiner les progrès des pratiques de développement durable au moyen de l'information communiquée dans le cadre des obligations vertes de la Société.

Surveillance et supervision du respect des obligations juridiques :

1. Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives au fait de s'assurer que la Société se conforme aux exigences des lois et règlements applicables.
2. Le comité d'audit doit examiner les litiges, les réclamations ou autres éventualités ainsi que les initiatives en matière de questions réglementaires ou comptables qui pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société et étudier la pertinence de les divulguer dans les documents qu'il examine.

Autres :

1. Examiner et recommander à des fins d'approbation par le conseil les changements à apporter à la capitalisation du régime de retraite, examiner et approuver la stratégie d'investissement des actifs pour les régimes de retraite de la Société; et examiner chaque année les rapports sur le rendement, la capitalisation et d'autres aspects pertinents relativement aux régimes de retraite de la Société.
2. Examiner les modalités de l'énoncé de la politique et des procédures en matière de placements, de la politique de gestion de la trésorerie, de l'annexe relative à la délégation de pouvoirs, de la politique de communication de l'information, de la politique en matière d'opérations d'initiés et de la politique de dénonciation et prendre des mesures raisonnables pour veiller à ce que la Société s'y conforme.
3. Examiner les prospectus, les notices d'offre et autres documents et rapports sur le financement se rapportant à des opérations de financement nécessitant l'approbation du conseil et en recommander l'approbation par le conseil.
4. Examiner périodiquement les risques en matière de cybersécurité, de confidentialité et de sécurité des données auxquels la Société est exposée et les mesures qu'elle prend pour préserver la sécurité et l'intégrité de l'infrastructure de ses systèmes d'information de gestion et des données relatives aux clients et en discuter avec la direction.
5. Faire des recommandations concernant la déclaration de dividendes par la Société.

III. Conseillers externes

Le comité a le pouvoir d'engager des avocats indépendants ou d'autres conseillers s'il juge nécessaires, pour lui prêter assistance dans l'exercice de ses fonctions, ainsi que de fixer et payer la rémunération de tout conseiller dont les services sont retenus par le comité. La Société doit fournir les fonds nécessaires à l'obtention des services de ces conseillers, tel qu'il est déterminé par le comité.

IV. Composition du comité

1. Le comité d'audit est constitué conformément au *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* (« **Règlement 52-110** »), tel qu'il peut être modifié ou remplacé de temps à autre.
2. Tous les membres du comité d'audit doivent (sauf dans la mesure permise par le Règlement 52-110) être indépendants (ainsi que ce terme est défini dans le Règlement 52-110), et libres de toute relation qui, de l'avis du conseil, pourrait raisonnablement nuire à l'indépendance de leur jugement à titre de membres du comité d'audit.
3. Aucun membre du comité d'audit ne reçoit de la Société ou de ses filiales ou parties apparentées quelque rémunération pour services de consultation, conseils ou autres services, autres que la rémunération pour les services fournis à titre de membre du conseil, du comité d'audit ou d'autres comités du conseil.
4. Tous les membres du comité d'audit doivent (sauf dans la mesure permise par le Règlement 52-110) posséder les compétences financières (définies comme étant la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables, dans l'ensemble, à celles dont on peut raisonnablement croire qu'elles seront soulevées lors de la lecture des états financiers de la Société).
5. Les membres du comité d'audit et son président sont choisis par le conseil. À moins que le président ne soit élu par tous les membres du conseil, il peut être désigné par le vote majoritaire de tous les membres du comité d'audit. Un membre du comité d'audit peut démissionner du comité sans démissionner du conseil, mais il doit démissionner lorsqu'il cesse d'être membre du conseil.
6. Le conseil peut à tout moment révoquer ou remplacer un membre du comité d'audit; un membre cesse d'être membre du comité d'audit lorsqu'il cesse d'être administrateur de la Société. Le conseil peut élire un de ses membres pour combler les vacances au sein du comité d'audit. Lorsqu'il y a vacance au sein du comité d'audit, les membres restants exercent tous les pouvoirs du comité d'audit tant qu'il y a quorum.

V. Évaluation

Les membres du comité s'évaluent eux-mêmes et évaluent l'efficacité du comité dans son ensemble afin de s'assurer que le comité est en mesure d'accomplir son mandat avec efficacité et intégrité.

VI. Procédures relatives aux réunions

Le comité d'audit se réunit séparément dans le cadre de séances à huis clos, en l'absence de la direction, de l'auditeur interne ou de l'auditeur externe, à chaque réunion périodique du conseil, qui a lieu au moins quatre fois par année. Le comité d'audit est autorisé à tenir des réunions additionnelles lorsque les circonstances l'exigent. Les réunions du comité d'audit ont lieu de temps à autre à l'endroit que l'un de ses membres détermine. Le président et chef de la direction, le chef de la direction financière, l'auditeur interne et l'auditeur externe peuvent demander au président du comité d'audit (« président du comité ») de convoquer une réunion. Le comité d'audit peut tenir des réunions par conférence téléphonique ou par tout autre moyen permis par la loi et par les règlements administratifs de la Société.

Le comité d'audit peut demander à des membres de la direction et à des employés de la Société (y compris, pour plus de précision, les membres de son groupe et ses filiales) ou à d'autres (notamment à l'auditeur externe) d'assister à des réunions et de lui fournir les renseignements qu'il demande. Les membres du comité d'audit ont accès à tous les renseignements de la Société (y compris, pour plus de précision, les membres de son groupe, ses filiales et leurs entreprises respectives), et il est autorisé à discuter de ces renseignements et de toutes autres questions ayant trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société avec les membres de la direction, les employés, l'auditeur externe et d'autres personnes, selon ce qu'il considère comme étant approprié.

Le comité tient les procès-verbaux et registres qu'il juge nécessaires quant à ses délibérations et rend compte de ses activités et de ses recommandations au conseil. Les membres peuvent participer aux réunions en personne, par téléphone, par voie électronique ou par tout autre moyen de communication. Les résolutions écrites, signées par tous les membres du comité ayant le droit de voter à l'égard de ces résolutions lors des réunions du comité, ont la même valeur que si elles avaient été adoptées au cours de ces réunions.

VII. Quorum et vote

À moins qu'il n'en soit déterminé autrement, de temps à autre, par résolution du conseil, deux membres du comité constituent le quorum aux fins des délibérations sur une question soulevée lors d'une réunion. En l'absence du président du comité, la réunion est présidée par un membre présent choisi par les autres membres. Au cours d'une réunion, toutes les questions sont tranchées à la majorité des voix exprimées par les membres du comité, sauf lorsque seulement deux membres sont présents, auquel cas toute question est tranchée à l'unanimité.

VIII. Secrétaire

À moins qu'il n'en soit déterminé autrement par résolution du conseil, le secrétaire corporatif de la Société agit à titre de secrétaire du comité. En cas d'impossibilité pour le secrétaire corporatif d'agir à titre de secrétaire du comité, les membres présents à une réunion pourront nommer un secrétaire intérimaire pour la réunion en cause.

IX. Vacances

Toute vacance survenant à quelque moment que ce soit sera pourvue par résolution du conseil.

X. Limites relatives aux devoirs du comité d'audit

Aucune disposition du présent mandat ne vise à étendre la portée des normes de responsabilité applicables en vertu des exigences législatives ou réglementaires qui s'appliquent aux administrateurs de la Société ou aux membres du comité d'audit. Même si le comité d'audit a un mandat précis, il n'a pas l'obligation d'agir à titre d'auditeur ou d'exécuter un audit, ni de déterminer si les états financiers de la Société sont complets et exacts.

Les membres du comité d'audit sont en droit de se fier, en l'absence d'information à l'effet contraire, i) à l'intégrité des personnes et des organisations qui leur transmettent de l'information, ii) à l'exactitude et à l'intégralité de l'information fournie et iii) aux déclarations faites par la direction quant aux services non liés à l'audit que l'auditeur externe fournit à la Société. Les responsabilités de surveillance du comité d'audit n'ont pas été établies pour que ce dernier détermine de façon indépendante si i) la direction a appliqué des principes comptables ou de communication de l'information financière adéquats ou des contrôles et procédures internes adéquats ou ii) les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus et, le cas échéant, s'ils ont été audités conformément aux normes comptables généralement reconnues.

Annexe B

Mesures non conformes aux normes comptables IFRS

Afin de fournir plus d'informations sur la performance de la société, les informations financières incluses dans nos documents financiers contiennent certaines données qui ne sont pas des mesures de performance reconnues par les normes comptables IFRS® telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes comptables IFRS ») et qui sont également calculées sur une base ajustée en excluant certains éléments spécifiques. Ces mesures de performance s'appellent les « mesures non conformes aux normes comptables IFRS ». Nous croyons que ces mesures non conformes aux normes comptables IFRS sont utiles à la direction, aux investisseurs ainsi qu'aux analystes, car elles fournissent plus d'informations pour mesurer la performance et la situation financière de la société.

Les mesures financières non conformes aux normes comptables IFRS suivantes sont utilisées dans nos divulgations financières :

- Marge brute;
- Bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et perte de valeur (« BAIIA ») et BAIIA ajusté;
- Dette portant intérêt et dette nette portant intérêt.

Le ratio non conforme aux normes comptables IFRS suivant est utilisé dans nos divulgations financières :

- Ratio d'endettement.

Les mesures financières et les ratios non conformes aux normes comptables IFRS sont principalement dérivés des états financiers consolidés, mais n'ont pas de sens normalisé prescrit par les normes comptables IFRS. Ces mesures non conformes aux normes comptables IFRS ne doivent pas être considérées séparément ou comme substituts à des mesures financières reconnues par les normes comptables IFRS. De plus, nos méthodes de calcul des mesures non conformes aux normes comptables IFRS peuvent différer de celles utilisées par d'autres sociétés ouvertes. Toute modification ou reformulation pourrait avoir une incidence significative. Ces mesures sont aussi présentées sur une base pro forma, en tenant compte des acquisitions et des nouvelles normes comptables, si celles-ci ont un impact matériel.

Marge brute. La marge brute se compose du chiffre d'affaires moins le coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur. Cette mesure est jugée utile pour évaluer la performance sous-jacente de nos activités.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du chiffre d'affaires et du coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur, selon les normes comptables IFRS, à la marge brute :

	Période de 52 semaines terminée le
(en millions de dollars US)	28 avril 2024
Chiffre d'affaires	69 263,5
Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur	57 165,6
Marge brute	12 097,9

Veuillez noter que le même rapprochement s'applique à la détermination de la marge brute par catégorie et par géographie présentée dans la section « Analyse sommaire des résultats consolidés pour l'exercice 2024 » de notre rapport de gestion pour la période de 52 semaines terminée le 28 avril 2024 disponible sur le site de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et perte de valeur (« BAIIA ») et BAIIA ajusté. Le BAIIA représente le bénéfice net, plus les impôts sur les bénéfices, les frais financiers nets et l'amortissement et perte de valeur. Le BAIIA ajusté représente le BAIIA ajusté pour exclure les frais d'acquisition, l'impact des changements de méthodes comptables et de l'adoption de normes comptables ainsi que d'autres éléments spécifiques jugés non représentatifs des résultats futurs. Ces mesures de performance sont jugées utiles pour faciliter l'évaluation de nos activités courantes et notre capacité à générer des flux de trésorerie afin de financer nos besoins en liquidités, y compris notre programme de dépenses en immobilisations, nos rachats d'actions et le paiement de dividendes.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du bénéfice net, selon les normes comptables IFRS, au BAIIA et au BAIIA ajusté :

<i>(en millions de dollars US)</i>	Période de 52 semaines terminée le 28 avril 2024
Bénéfice net	2 732,2
Ajouter :	
Impôts sur les bénéfices	715,9
Frais financiers nets	387,9
Amortissement et perte de valeur	1 760,1
BAIIA	5 596,1
Ajustements :	
Frais d'acquisition	18,1
BAIIA ajusté	5 614,2

Dettes portant intérêt et dette nette portant intérêt. La dette portant intérêt est la somme des postes de bilan suivants : Dette à court terme et portion à court terme de la dette à long terme, Dette à long terme, Portion à court terme des obligations locatives et Obligations locatives. La Dette nette portant intérêt correspond à la mesure précédente moins la Trésorerie et équivalents de trésorerie. Ces deux mesures sont jugées utiles pour faciliter la compréhension de notre situation financière par rapport aux obligations de financement.

Le tableau ci-dessous présente le calcul de ces mesures de performance :

<i>(en millions de dollars US)</i>	Au 28 avril 2024
Dettes à court terme et portion à court terme de la dette à long terme	1 066,8
Portion à court terme des obligations locatives	503,6
Dettes à long terme	9 226,5
Obligations locatives	3 674,8
Dettes portant intérêt	14 471,7
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 309,0)
Dettes nettes portant intérêt	13 162,7

Ratio d'endettement. Cette mesure représente une mesure de la santé financière et est jugée utile afin d'évaluer notre levier financier et notre capacité à s'acquitter de nos obligations de financement nettes en utilisant notre BAIIA ajusté et l'impact pro forma de l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE pour la période de 52 semaines terminée le 28 avril 2024.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de la dette nette portant intérêt et du BAIIA ajusté, dont les méthodologies de calcul sont décrites dans d'autres tableaux de cette section, ainsi que l'impact pro forma de l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE, avec le ratio d'endettement :

	Période de 52 semaines terminée le 28 avril 2024
<i>(en millions de dollars US, excluant les ratios)</i>	
Dette nette portant intérêt	13 162,7
BAIIA ajusté	5 614,2
Ajustements pro forma ¹	328,7
BAIIA ajusté et ajustements pro forma	5 942,9
Ratio d'endettement	2,21 : 1

1. Représente l'estimation du BAIIA préacquisition des actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE du 1^{er} mai 2023 à la date d'acquisition, ainsi que l'impact estimé des synergies découlant de la transaction pour cette même période. Le BAIIA utilisé pour déterminer cet ajustement provient d'informations financières non auditées. Pour des informations supplémentaires sur les synergies attendues, veuillez consulter la section « Déclarations prospectives ».

ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.
4204, boulevard Industriel
Laval (Québec) H7L 0E3
Canada

